Montpellier

notre ville

N°457 OCTOBRE 2020

Transports publics

Montpellier, 1re métropole

à choisir la gratuité le week-end

montpellier.fr

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VU POUR VOUS

Envoyez vos photos de Montpellier accompagnées

d’une légende à :  
mnv@ville-montpellier.fr  
Les photos doivent être de bonne qualité (300 dpi, en A4 format paysage) et libres

de droits. La rédaction se réserve le droit de les publier.

Directeur de la publication :

Michaël Delafosse, maire de Montpellier

Directrice de la communication :

Mélanie Leirens

Chef du service information/magazines : Jérôme Carrière  
Rédacteur en chef : Florent Bayet

Journalistes : Jérôme Carrière,  
Françoise Dalibon, Stéphanie Iannone, Fatima Kerrouche, Serge Mafioly,  
Laurence Pitiot, Xavier de Raulin

Crédit photo de « une » : Ach²Prod

Direction de la communication :

Mairie de Montpellier, 1 place Georges Frêche 34267 Montpellier cedex 2

Tél. 04 67 34 70 00

Direction artistique & mise en page :

11874-MEP Tél. 02 38 63 90 00

Impression : Chirripo – Tél. 04 67 07 27 70

Distribution : La Poste  
Dépôt légal à l’impression.

Montpellier, Notre ville est transcrit en braille. Il est diffusé à la Fédération des

aveugles et amblyopes de France – Languedoc-Roussillon.

Le journal municipal est consultable

sur le site Internet de la Ville.

Hommage à l’écrivain Frédéric Jacques Temple

Frédéric Jacques Temple s’en est allé le 5 août, peu avant ses 99 ans. Cet enfant de Montpellier a traversé plusieurs vies en une seule : poète et romancier, auteur-traducteur, combattant engagé dès 1943 dans la campagne d’Italie, homme de radio, inlassable voyageur, toujours à l’écoute des mouvements du monde… À Montpellier, la médiathèque Émile Zola, qu’il fréquentait souvent tout comme la Maison de la poésie Jean Joubert, lui avait rendu hommage en 2011 avec l’exposition « Frédéric Jacques Temple, un poète ». Deux ans auparavant, l’écrivain y avait effectué une donation. Ce fonds représente aujourd’hui près de 7 000 documents. Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de la Métropole, a souhaité « qu’un moment fort autour de son œuvre soit organisé lors de la prochaine édition de la Comédie du Livre ».

Photo : © Christophe Ruiz

SOMMAIRE

L’ACTU

5. Sur le vif : Antigone des associations 100 % numérique

6. Sur le vif : La Faculté de médecine huit fois centenaire

8. L’ÉVÈNEMENT : Transports publics, Montpellier  
1re métropole à choisir la gratuité

12. La Une : Covid-19, sortez masqués !

ACTION PUBLIQUE

16. DOSSIER : Redonner la priorité à l’Éducation

24. La ville avance : Plus de place aux vélos et aux bus

26. La ville avance : Budget 2020, solidaire et durable

30. La ville avance : Le zoo et les scientifiques unissent leurs efforts

32. La ville avance : Au cœur de la nuit avec la police municipale

VISION DE VIE

34 à 40. Vos pages « Quartiers »

42. CEUX QU’ON M : Raja et L’houssine Kabouri Ouzennou

44. Si M m’était conté : Quand le chat Augustin vous fait découvrir la ville !

46. Agenda culturel

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ÉDITO

Les transports publics gratuits le week-end  
sont une réalité,  
depuis le 5 septembre, pour tous les habitants de la Métropole. Un engagement significatif pour la transition écologique et le pouvoir d’achat des Montpelliérains.

Des engagements  
devenus réalité au service

des Montpelliérains

Quelques semaines après l’élection municipale marquée par une alternance, les engagements sont honorés. Ainsi, notre principal projet de campagne, les transports publics gratuits sont une réalité le week-end, depuis le 5 septembre, pour tous les habitants de la Métropole. C’est une mesure très significative pour la transition écologique, l’amélioration du pouvoir d’achat des familles et le renforcement de l’attractivité des commerces de proximité. La mobilité s’est également traduite par de nouveaux aménagements sur les grands axes routiers pour favoriser les transports vertueux, dont le vélo.

Parce qu’elle touche trop souvent les personnes les plus défavorisées et que nous devons garantir un cadre de vie protecteur pour tous, la lutte contre l’insécurité est l’une de nos priorités. Nous ne lâcherons rien face à ceux qui transgressent les lois ou se livrent à des incivilités. Nous travaillons de manière partenariale avec le Préfet, le Procureur de la République et les associations de prévention pour régler les problèmes.  
  
Le dossier de ce magazine est consacré à la rentrée scolaire dans un contexte de crise sanitaire. Avec une priorité donnée à la réussite éducative et à l’égalité entre tous les élèves. Parmi les nombreuses mesures adoptées, je veux citer la mise en place progressive d’une offre de soutien scolaire publique, laïque et gratuite, l’augmentation de 10% de la dotation pédagogique et l’équipement des classes avec des vidéo-projecteurs. Nous devons être aux côtés des professeurs pour accompagner la réussite des élèves dans leur scolarité.

Michaël Delafosse

Maire de la Ville de Montpellier

Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Photo : © Hugues Rubio

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’ACTU SUR LE VIF

Libération : 76e anniversaire retransmis en direct

Il y a 76 ans, les troupes du Général De Lattre de Tassigny entraient dans notre ville pour mettre fin à l’occupation allemande. Le 27 août dernier, les cérémonies de commémoration de la Libération de la Ville se sont tenues sans public en raison de la crise sanitaire. Néanmoins, la chaîne Vià Occitanie a proposé une retransmission en direct. Outre les hommages rendus aux martyres de la Résistance, cette matinée a notamment été marquée par la lecture de La rose et le réséda de Louis Aragon, par Mathilde Pasero, collégienne à Fontcarrade et finaliste du concours « Si on lisait à voix haute » de La Grande Librairie sur France 5. De l’importance du travail de mémoire.

Photo : © Hugues Rubio

Une Charte pour promouvoir la laïcité

La campagne de demandes de subventions pour l’année 2021 s’est achevée fin septembre. Désormais, avant chaque versement d’une aide, un représentant de l’association soutenue, par la Ville et la Métropole de Montpellier, doit s’engager à ce que sa structure signe et respecte les principes édictés dans la Charte de la Laïcité. Une pratique déjà en cours, depuis cet été, entre la Préfecture de l’Hérault et les associations locales. Cette charte rappelle les grands principes d’égalité entre les femmes et les hommes, la liberté de conscience ou encore les questions de citoyenneté et de fraternité. Chaque structure signataire aura ainsi pour mission de promouvoir et de partager « dans chacune des actions menées, la mise en œuvre de la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » en veillant à une juste application du principe de laïcité ».

Coup de pouce jeune :  
des activités à moindre coût

« Dans le contexte actuel, il importe de ne pas priver les enfants d’activités, car cette dépense est souvent le premier poste sacrifié en cas de crise », explique Hervé Martin, adjoint au maire de Montpellier délégué à la ville sportive. Depuis le 4 septembre, avec le dispositif Coup de pouce jeune initié par la Ville, les enfants de 6 à 16 ans, dont les familles sont en situation de précarité, ont l’opportunité de pratiquer une activité extra-scolaire à moindre coût.

L’aide, d’une valeur de 50 euros, est attribuée aux enfants des familles éligibles à l’Aide de rentrée scolaire (ARS) ou à l’Allocation d’éducation enfant handicapé (AEEH). Sous forme d’une attestation, elle est déductible du montant de la première adhésion à une activité sportive ou culturelle proposée par une association montpelliéraine. « Je suis dans une situation financière délicate, confie Christelle qui élève seule ses filles de 8, 10 et 14 ans. Cette année, J’ai pu inscrire les plus petites, mais aussi ma grande. Jusqu’à présent, elle ne pratiquait aucune activité, faute de moyens. » En plus de lever un frein financier pour de très nombreuses familles, ce dispositif apporte, en cette période de crise sanitaire, un soutien aux associations pour pérenniser leurs activités.

Comment bénéficier de l’aide ? Se présenter aux guichets de l’Espace Montpellier jeunesse (1 place Francis Ponge), du lundi au samedi de 12h à 17h30, muni des justificatifs nécessaires.

Info : 0 800 730 976 (Numéro Vert).

Photo : © Christophe Ruiz

Antigone  
des associations 100 % numérique

Pour sa 40e édition, l’Antigone des associations s’est déroulé via tablettes, ordinateurs et smartphones. Afin de ne prendre aucun risque face à la crise sanitaire, cette manifestation, qui réunit habituellement chaque année près de 100 000 visiteurs en quête d’activités sportives ou culturelles, d’engagement citoyen ou social, a eu lieu les 12 et 13 septembre et n’était donc que virtuelle. Plus de 43 000 visiteurs ont été enregistrés pour cette édition inédite, via la plateforme numérique interactive accessible depuis montpellier.fr. Ce nouvel outil a permis à près de 900 associations de valoriser leurs activités et surtout de communiquer en direct avec le public. Chaque association disposant d’une page sur laquelle elle pouvait répondre aux questions en direct, faire des « live » Facebook, proposer des vidéos, une carte indiquant les différents lieux d’activités, des documents d’inscription et prospectus numériques, ainsi que des demandes de bénévolat.

Cette plateforme numérique créée pour l’occasion reste ouverte à l’année, afin que les structures puissent informer de leurs agendas, rendez-vous et informations au fil des mois. Un lien supplémentaire pour ce monde associatif riche qui s’investit dans la proximité au quotidien, dans le maintien du lien social et le renforcement de la solidarité.

montpellier.fr

Photo : Lors de la présentation de la plateforme numérique de la 40e édition de l’Antigone des associations Michaël Delafosse, maire de la Ville de Montpellier, a rappelé son attachement à la vie associative. © Frédéric Damerdji

Arabesques sur scène

La princesse du chant arabe Dorsaf Hamdani a ouvert la 15e édition du festival Arabesques sur la scène de l’opéra Comédie. Oud, qanoun, violon, ney, tar et derbouka ont accompagné cette grande voix tunisienne qui, les 8 et 9 septembre,  
a rendu hommage à trois légendes : Oum Kalsoum, Fairouz et Asmahan.

Photo : © Luc Jennepin

L’e-FISE séduit le monde

L’édition 2020 du FISE Montpellier n’aura jamais rassemblé autant de nationalités différentes de riders et de spectateurs ! Plus d’un millier de passionnés issus de 80 pays ont participé à l’e-FISE en postant des vidéos de leurs exploits en BMX, roller, trottinette, skateboard, wakeboard, breaking ou encore en parkour. 100 % digital pour cause de Covid-19, le FISE réinventé a renoué avec ses valeurs et missions initiales : faire découvrir les sports extrêmes à travers le monde. Avant les finales disputées jusqu’au 20 septembre, déjà 1,2 million de spectateurs se sont retrouvés sur le site de l’évènement pour admirer les prouesses des amateurs comme des pros. Cet engouement derrière l’écran est une véritable satisfaction pour les organisateurs, mais aussi les partenaires comme la Ville et la Métropole de Montpellier, fervents soutiens de ce festival international.

e-fise.com/Montpellier

La Faculté de médecine huit fois centenaire

Lundi 17 août a été une journée exceptionnelle pour Montpellier avec l’anniversaire des 800 ans de sa Faculté de médecine, la plus ancienne au monde. Cet anniversaire a été marqué par le dévoilement d’une plaque mémorielle et une exposition consacrée aux principales figures de la médecine.

Dévoilement de la plaque

La plaque célébrant le huitième centenaire a été dévoilée lors de la cérémonie officielle le 17 août par Philippe Augé, président de l’université, Michel Mondain, doyen de la faculté, et Sophie Béjean, rectrice de l’académie. Son emplacement définitif devrait être sur le haut du grand escalier d’honneur du bâtiment historique. Tous les intervenants à la tribune se sont accordés sur un point : l’université, la médecine et Montpellier sont aujourd’hui devenus indissociables.

Photo : © Université de Montpellier

Bâton d’Esculape : une marque de dignité

Cette masse de cérémonie, dite bâton d’Esculape, est utilisée pour les grandes occasions. Autour de ce gourdin s’enroule un serpent (attribut du dieu de la  
médecine Esculape). Son usage a été concédé à l’école par un privilège du  
roi Jean II le Bon (1350) « pour en relever l’éclat par des marques extérieures  
de dignité ». Celle-ci date de 1804 et a été commandée par Jean-Antoine Chaptal, ministre de l’Intérieur. Gare aux carabins qui s’éloigneraient d’Esculape !

Photo : © Université de Montpellier

« La ville de la médecine et de la science doivent se fédérer »

Évoquant la liberté d’enseigner la médecine grâce à Guilhem VIII, Michaël Delafosse  
a rappelé que « tous nos médecins ont toujours été au rendez-vous pour prendre soin de l’homme, qu’il soit riche ou pauvre, d’ici ou d’ailleurs ». Pour le maire, « Montpellier est la ville de la médecine, de la science, celle qui écrit l’avenir.  
Cette histoire est notre force ». Puis, il a plaidé « pour accélérer la rénovation  
du Jardin des plantes et inscrire Montpellier au patrimoine mondial de l’Unesco. Nous devons nous fédérer autour d’une gouvernance unique ».

Les grandes figures de la médecine

« C’est une promenade très agréable dans l’espace-temps. On y découvre l’épanouissement de la médecine dans la ville et toutes les composantes de la santé », a observé le doyen Michel Mondain. Conçue par la Ville et la Métropole de Montpellier, en lien étroit avec la Faculté et les professeurs Chanques et Lavabre Bertrand, l’exposition sur « les grandes figures de la médecine », proposée sur l’Esplanade, a retracé huit siècles d’existence depuis l’édit de Guilhem VIII sur l’enseignement (1181) jusqu’à la nouvelle faculté sur le campus santé Arnaud de Villeneuve (2018) en passant par les médecins les plus illustres.

Photo : © Ludovic Séverac

Conseil municipal : c’est voté

Prévention santé, commerces de proximité, participation citoyenne... Plusieurs délibérations, votées récemment par le Conseil municipal, auront un impact direct sur le quotidien des Montpelliéraines et des Montpelliérains. Tour d’horizon non exhaustif de quelques-unes d’entre elles.

Contrat local de santé : création actée

La création d’un Contrat local de santé (CLS) a été actée. Ses missions : rassembler, en partenariat avec l’Agence régionale de santé (ARS), tous les acteurs locaux de la santé et agir de façon coordonnée autour d’objectifs communs, afin d’améliorer la qualité de vie de tous les Montpelliérains. À la clé, un parcours de santé des patients plus efficace, une mutualisation renforcée des moyens, une meilleure formation et information du grand public et la réduction des inégalités dans différents domaines. Une réponse directe aux problématiques rencontrées par les habitants, et qui se sont aggravées, avec la crise sanitaire. Un volet sera spécifiquement dédié à la prévention contre les drogues et les addictions, notamment en direction des jeunes.

Préserver les commerces de proximité

La Ville souhaite faciliter le retour d’activités de proximité attractives, en maintenant une diversité de l’offre proposée. Cela afin de créer un cadre propice à la redynamisation du commerce de l’artisanat en cœur de ville et dans tous les quartiers.

Pour ce faire, elle est autorisée à se substituer à un acquéreur lors de la vente d’un bail et d’un fonds, en vue de permettre à une offre commerciale alternative de s’y installer. Une étude sera lancée pour délimiter un périmètre de sauvegarde du commerce et de l’artisanat de proximité. À l’intérieur de celui-ci, les acquisitions à usage commercial pourront être soumises au droit de préemption. Il s’agit d’une des premières mesures d’accompagnement engagées pour relancer les activités de proximité.

Photo : Les élus municipaux se sont prononcés en faveur de l’extension des moyens attribués aux conseils de quartier. © Ludovic Séverac

2 M€

c’est l’enveloppe mise à disposition pour financer des projets portés par des Montpelliéraines et des Montpelliérains, soit un triplement du budget des conseils de quartiers. Une réflexion sera menée, ces prochains mois, sur la structuration et le fonctionnement des conseils de quartiers.

Objectif : mieux prendre en compte la parole des habitants et offrir à chacun la possibilité de proposer et de participer à l’élaboration de projets d’intérêt général.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’ACTU L’ÉVÈNEMENT

TRANSPORTS PUBLICS

Montpellier 1re métropole à choisir la gratuité phase 1

Depuis le 5 septembre, les transports publics sont gratuits  
chaque week-end pour tous les habitants de la Métropole de Montpellier.  
Cette mesure est la première phase d’une promesse de campagne qui va dans le sens de l’histoire.

La gratuité des transports en commun est une des mesures phare portées par Michaël Delafosse. Cette initiative bénéfique à tous les habitants de la Métropole, a été mise en place dès la rentrée. Une première phase permet ainsi de voyager gratuitement sur le réseau TaM (bus et tramway) les week-ends. Dans un second temps, en 2021, la gratuité permanente sera accordée aux jeunes et aux seniors, puis d’ici la mi-mandat, à tous les Métropolitains.

Cette ambition réaffirmée répond à deux exigences liées, la question climatique et la question sociale. La Métropole de Montpellier veut être pionnière sur la transition écologique en proposant des solutions radicales. La gratuité des transports en commun y participe. Pour réussir cette transition, il faut réduire la place de la voiture. 40 % des émissions de CO2 proviennent des transports et principalement de l’automobile ! Choisir les transports en commun plutôt que la voiture, c’est améliorer la qualité de l’air et protéger la santé des habitants. C’est aussi lutter contre les embouteillages urbains croissants et ses nuisances. « Changeons de modèle ! Nous devons être audacieux, prendre des risques pour répondre aux jeunes qui marchent pour le climat. C’est de notre responsabilité de tracer des chemins d’espérance, explique Michaël Delafosse, maire de la Ville de Montpellier, président de la Métropole. Le droit à la mobilité décarbonée est la grande question du XXIe siècle. Dans quelques années, toutes les villes de France débattront sur la gratuité. » Le but est de rendre le transport public plus attractif pour chaque habitant de la Métropole afin qu’il soit un vrai concurrent de la voiture particulière !

Plus de pouvoir d’achat

Cette mobilité « décarbonée » gratuite est de l’écologie incitative, pas punitive. Une vraie mesure de justice sociale. Elle permet d’améliorer le pouvoir d’achat des habitants de la Métropole, prioritairement des classes moyennes et des foyers en situation de précarité. Quelques exemples. Grâce à la mise en œuvre de la gratuité totale, un lycéen de 18 ans économisera 196 euros par an, un retraité 321 euros, un salarié sans PDE (Plan de déplacement entreprise) 481,50 euros, une famille de quatre dont deux adultes avec un PDE et deux enfants de plus de 18 ans, 826 euros… En cette période de crise, la gratuité du réseau TaM renforcera également l’attractivité du centre-ville et de ses commerces particulièrement touchés par les multiples manifestations des gilets jaunes et la Covid-19. « Nous mettons en place des transformations profondes pour donner un nouveau souffle aux mobilités ! Nous renouons avec la dynamique historique du réseau de transport TaM, à la fois ambitieux et pionnier », conclut Michaël Delafosse.

Nous renouons avec la dynamique historique d’un réseau de transport, à la fois ambitieux et pionnier.

Photo : La fréquentation a augmenté de plus de 5 % dès le premier week-end de gratuité. © Christophe Ruiz

La gratuité des transports c’est :

• faire le choix de la transition écologique

• préserver la santé

• agir pour le pouvoir d’achat

• assurer les mobilités pour tous

• réduire les embouteillages

• dynamiser le centre-ville

Aller plus loin dans la transition écologique

Pour favoriser les déplacements « décarbonés », plus respectueux de la planète, de nombreuses mesures accompagneront la gratuité des transports en commun.

La Métropole va investir massivement dans le développement de l’offre de transport qui n’émet pas de CO2 avec la réalisation de la ligne 5 de tramway, la création de lignes de bus à haut niveau de service sur des voies réservées où ils ne subiront pas les embouteillages, la location longue durée de vélos électriques avec option d’achat… Un vaste plan mobilités actives représentant un investissement de 150 millions d’euros va être mis en place sur les six prochaines années, avec notamment la construction d’un réseau express vélo (voir pages 24-25) et la sécurisation des itinéraires des piétons et des personnes à mobilité réduite. Pour une ville plus respirable, il ne s’agit pas d’interdire la voiture, mais, par exemple, de généraliser la vitesse à 30 km/h en ville, hors grands axes. La mise en place d’une ZFE (zone à faibles émissions) sur la métropole permettra également d’interdire progressivement les poids-lourds diesel. Un travail important sur les temps de vie en décalant les horaires d’entrée et de sortie de ville sera réalisé avec les institutions, collectivités et entreprises pour éviter les saturations. Le télétravail sera également encouragé et accompagné.

PRATIQUE

Comment ça marche ?

Le Pass week-end gratuit est le sésame indispensable pour voyager en règle sur les lignes du réseau TaM du samedi 00h00 au dimanche 23h59. Tous les habitants des 31 communes de la Métropole peuvent en bénéficier. Ils sont tenus de le valider à chaque montée dans les bus et les tramways.

Où se procurer le  
Pass week-end gratuit ?

• Sur l’appli M’Ticket TaM, (disponible sur Google Play Store et App Store). Une photo, une pièce d’identité et un justificatif de domicile, que vous prenez en photo avec votre portable, suffisent à obtenir le Pass week-end gratuit, 100 % dématérialisé.

• En ligne sur tam-voyages.com

• Dans les Espaces Mobilité TaM (rue Jules Ferry et rue Maguelone à Montpellier et P+tram Mosson) ;

• Dans les Espaces Mobilité temporaires ouverts pour l’occasion au sein des P+tram Sabines, Notre-Dame de Sablassou, Occitanie et Circé.

tam-voyages.com

COVID-19

Voyagez tranquille

Des mesures sanitaires exceptionnelles ont été mises en place pour sécuriser les transports en commun. Le port du masque est obligatoire pour voyager sur les lignes du réseau TaM. Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont disponibles dans les rames de tram et dans les bus. Un nettoyage accru et une désinfection renforcée sont effectués plusieurs fois par jour.

« Mieux redistribuer l’impôt des habitants »

Julie Frêche,  
vice-présidente  
de la Métropole,  
déléguée aux transports et aux mobilités actives, conseillère municipale de la Ville  
de Montpellier.

Pourquoi commencer la gratuité par le week-end ?

Notre choix est de redynamiser le centre-ville, booster son attractivité. Le commerce de proximité est en crise face à la concurrence des zones commerciales périphériques facilement accessibles en voiture. Parmi les nombreuses mesures de relance de son attractivité, celle de la gratuité des transports a fait ses preuves dans d’autres agglomérations tout en protégeant l’environnement.

Combien coûtera cette gratuité ?

À terme, le coût de cette mesure de gratuité totale serait de 24 millions d’euros par an, soit 5 % du budget de fonctionnement 2020 de la Métropole. Cela reste une estimation car la dernière enquête de fréquentation date de 2014. Il convient de mettre à jour ces données pour mieux connaître la provenance des usagers. La première phase est estimée à 5,6 millions d’euros pour une année soit 1,9 million pour les quatre derniers mois de 2020.

Comment allez-vous financer cette mesure ?

Comme nous nous y sommes engagés, il n’y aura pas d’augmentation des impôts des ménages. Cette mesure est financée par la Métropole. Nous redéployons le budget en fonction de nos projets. Gouverner, c’est choisir ! Nous n’avons pas été élus pour empiler les politiques publiques de la précédente mandature.

Cette gratuité ne va-t-elle pas multiplier les incivilités ?

Tous les exemples des villes moyennes qui ont mis en place la gratuité démontrent le contraire (voir page suivante). D’ailleurs, dès le premier week-end de gratuité, la fréquentation a augmenté de plus de 5 % et aucune infraction n’a été constatée. La gratuité n’empêche pas les contrôles. Au contraire. La sécurité est une de nos priorités sur la voie publique comme dans les transports en commun. TaM a d’ailleurs déjà recruté un commissaire de police et nous créerons une police des transports composée de 30 agents.  
La sécurité est un droit essentiel, nous le ferons respecter.

Pourquoi se limiter aux habitants de la Métropole ?

Avec cette mesure, nous rétablissons la justice fiscale. Nous nous attachons à mieux redistribuer l’impôt des habitants de la Métropole. Rien n’est gratuit ! Quand le visiteur extérieur paye une fois à travers l’achat de son billet, le métropolitain paye trois fois, à travers l’achat de son billet, mais aussi ses impôts locaux et le versement mobilité payé par l’entreprise où il travaille…

La détention d’un titre de transport reste-t-elle obligatoire ?

Oui, le titre de transport vaut assurance et couvre la responsabilité civile en cas d’accident ou de dommages. Validé à chaque montée dans un bus ou un tramway,  
il permet d’évaluer la fréquentation par ligne et ainsi d’ajuster l’offre de transport pour un service qualitatif tout au long de l’année.

Qu’est-il prévu pour les abonnés ?

Les abonnés sont des usagers fidèles.  
Ils ont fait un choix vertueux pour l’environnement, nous n’allions pas les pénaliser. Nous procédons à un abattement de 10 % sur tous les abonnements mensuels et annuels depuis le 15 septembre, date du conseil de Métropole qui a entériné cette mesure.

Le tramway gratuit ne fait-il pas concurrence au vélo que vous développez ?

Il n’y a pas de concurrence. Nous recherchons la complémentarité dans l’offre des modes de transport vertueux. La gratuité des transports en commun est un levier parmi d’autres pour aller vers la transition écologique.

 Redynamiser le centre-ville et ses commerces

 Redynamiser le centre-ville et ses commerces

Photo : À l’instar des tramways, toutes les lignes de bus seront elles aussi accessibles gratuitement. © Christophe Ruiz

Photo : Des messagers TaM informent et guident les usagers dans l’utilisation de leur Pass week-end gratuit. © Cécile Marson

Ça se passe comment ailleurs ?

Si Montpellier est la première Métropole française à adopter la gratuité des transports en commun, la gratuité totale ou partielle est déjà en place dans des villes en France et à l’étranger.

À Dunkerque, après un an de mise en place de la gratuité dans les transports, « une hausse de fréquentation rapide et continue a eu lieu dès les premières semaines de mise en service et s’est maintenue, voire renforcée, tout au long de l’année qui a suivi », notent les rapporteurs d’une enquête annuelle(1). 50 % des sondés déclarent utiliser le bus « un peu plus souvent » et « beaucoup plus souvent ». Pour 80 % d’entre eux, la gratuité joue un rôle central dans l’augmentation de leur usage du bus. Pas de sentiment d’insécurité, les relations entre les usagers sont jugées « plutôt bonnes » pour près de 75 % des personnes interrogées.

36 villes françaises ont aujourd’hui fait le choix du transport gratuit, mais Montpellier est la première à cette échelle. D’autres grandes villes comme Clermont-Ferrand, Lille, Paris ont annoncé des mesures de gratuité. Des pays entiers sont passés à l’acte comme le Luxembourg ou l’Estonie. Tallinn, capitale de l’Estonie, compte près de 450 000 habitants, une population équivalente à la Métropole de Montpellier.

(1) Enquête : Le nouveau réseau de transport gratuit à Dunkerque. De la transformation des mobilités aux mutations du territoire – septembre 2018 – septembre 2019 – VIGS, Agence d’urbanisme de la région Flandre Dunkerque et Communauté urbaine de Dunkerque.

POINT DE VUE

Montpellier va devenir un modèle

« Tous les regards se portent sur Montpellier car c’est la première métropole française à adopter la gratuité. Dunkerque a fait figure de laboratoire, Montpellier va devenir un modèle. La gratuité change la ville et la vie des habitants. »

Maxime Huré, président du comité scientifique de l’observatoire des villes du transport gratuit  
(obs-transport-gratuit.fr)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’ACTU LA UNE

Covid-19 : sortez masqués !

La Covid-19 est toujours bien présente. Pour limiter la propagation du virus au sein de la population, la Ville de Montpellier est pleinement mobilisée. À la fin de la période estivale, les moyens mis en place pour protéger les Montpelliéraines et les Montpelliérains ont été renforcés face à l’évolution de la crise sanitaire.

Lundi 24 août, le masque est devenu obligatoire pour tous (dès 11 ans) dans toute la ville. Une décision prise par Jacques Witkowski, préfet de l’Hérault, face à la recrudescence de la pandémie sur le territoire. « La perspective d’un nouveau confinement aurait des conséquences très lourdes pour l’économie, l’emploi et les plus jeunes. Respectons ces mesures pour lutter contre la propagation du virus. La santé de tous dépend de l’engagement et de la responsabilité de chacun », a déclaré à cette occasion Michaël Delafosse, maire de Montpellier. Une première mesure de prévention avait été mise en place début août, avec l’obligation de porter un masque dans des espaces publics extérieurs de la ville identifiés comme très fréquentés.

Lutter contre la reprise de l’épidémie

La Préfecture de l’Hérault a notamment expliqué la généralisation du port du masque par le dépassement du seuil d’alerte d’incidence de circulation du virus dans l’Hérault, fixé à 50/100 000 habitants, dès le 21 août. De nouvelles hospitalisations et des patients en réanimation sont également à déplorer. Montpellier est particulièrement exposée car elle a rassemblé, au même titre que les communes de la Métropole et limitrophes, « un flux important de touristes durant la période estivale, amenant à un brassage de population d’origines géographiques différentes, rendant difficile voire impossible le respect des gestes barrières ».

Se protéger les uns les autres

Cette lutte contre la reprise de l’épidémie, pilotée par le Préfet de l’Hérault et la Ville de Montpellier, est menée au sein de la métropole en concertation avec tous les acteurs du territoire. Pour l’heure, en complément des ambassadeurs prévention mis en place depuis le début de l’été, plusieurs « drive » de dépistage sont progressivement implantés sur le territoire (voir page suivante). Objectifs : tester un maximum de personnes, isoler les patients contaminés et briser dès que possible la chaîne de contamination. Une distribution de masques est assurée en direction des personnes en situation de précarité, la tenue des évènements publics est limitée et la réglementation adaptée dans les transports, les lieux publics et les établissements recevant du public.

montpellier.fr/covid19

Un nouveau confinement aurait des conséquences très lourdes pour l’économie, l’emploi et les plus jeunes.

Photo : Avec le masque, le risque de transmission du virus est limité. © Christophe Ruiz

Contravention

Pour rappel, le non-respect du port du masque est puni d’une amende de 135 euros (contravention de 4e classe). En cas de nouvelle verbalisation dans les 15 jours, c’est une contravention dont le montant peut atteindre 1 500 euros qui s’applique.

Drive test : faites-vous dépister gratuitement

Gratuits, en libre-accès ou sur rendez-vous, à pied et/ou en voiture, de nombreux « drive » de dépistage sont déployés à l’échelle de la ville pour les cas les plus urgents. Seule condition requise : être munis d’une carte d’identité. Ceci, afin d’accentuer le nombre de tests pratiqués et de mieux accompagner, le cas échéant, les personnes contaminées.  
Cinq minutes suffisent pour se faire tester à partir d’un prélèvement naso-pharyngé par écouvillonnage (sorte de long coton-tige). Les résultats sont transmis sur Internet quelques jours après le prélèvement.  
« Une amie a été testée positive et depuis j’ai été en contact avec de nombreuses personnes. Pour me rassurer et rassurer mon entourage, je viens me faire tester. En attendant le résultat je vais rester chez moi », explique Roland, lycéen à Montpellier, qui ne présente aucun symptôme.

Les dépistages organisés avec le concours de  
la Ville :

• Esplanade Charles-de-Gaulle (piétons), les mardis et jeudis de 9h à 12h – sans rendez-vous,

• Parking du Domaine d’O (véhicules), les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h – sans rendez-vous.

Retrouvez une carte interactive recensant les différents lieux de dépistage à Montpellier et ses alentours sur montpellier.fr/depistage-covid

Photo : Les Montpelliérains ont accès gratuitement à plusieurs « drive » de dépistage répartis dans toute la ville. © Christophe Ruiz

Ensemble, respectons les gestes barrières

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique.

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.

Se moucher dans un mouchoir à usage unique.

Éviter de se toucher le visage.

Respecter une distance d’au moins un mètre avec les autres.

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades.

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d’un mètre ne peut pas être respectée.

Photo : Les ambassadeurs prévention de la Ville, une douzaine de jeunes ayant suivi au préalable une formation au CHU de Montpellier, sont chargés de sensibiliser riverains, passants, touristes au respect des gestes barrières et au port du masque obligatoire. © Christophe Ruiz

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’ACTU ZAP’ACTU

Jouer avec le gaz hilarant est dangereux

La consommation, la vente ou la cession gratuite aux mineurs de protoxyde d’azote, ainsi que la détention, l’utilisation, l’abandon et le dépôt des cartouches sur la voie publique sont interdits. Michaël Delafosse, maire de Montpellier, a pris un arrêté dès le 23 juillet pour prévenir les désordres et nuisances portant atteintes à la santé, à la tranquillité et à la salubrité publique. La vente et la consommation de protoxyde d’azote sont passibles d’une amende de 68 à 450 euros. Le protoxyde d’azote, deuxième drogue la plus consommée chez les 13-25 ans après le cannabis en France, est dangereux. Son inhalation récréative présente des risques réels pour la santé. Méfiez-vous de lui, méfiez-vous des faux amis !

montpellier.fr/gaz-hilarant

Montpellier candidate au patrimoine mondial de l’Unesco

« Olim Cous nunc Monspeliensis Hippocrates » (Jadis, Hippocrate était de Cos, maintenant il est de Montpellier), telle est la devise de l’Université de médecine qui célèbre cette année ses 800 ans (voir page 6). Au travers de ses deux piliers de l’enseignement universitaire, la médecine et le droit, Montpellier est reconnue comme un haut lieu de savoir et de transmission depuis le Moyen Âge. Cette riche histoire et ses nombreux atouts patrimoniaux font d’elle une candidate de choix au patrimoine mondial de l’Unesco. Le conseil municipal a approuvé le 30 juillet cette démarche qui pourrait se faire en deux temps : tout d’abord une candidature au programme « Mémoire du monde » (valorisation de la richesse du patrimoine documentaire) et dans un second temps, au Patrimoine mondial. Le but étant de faire reconnaitre Montpellier comme ayant une valeur universelle et exceptionnelle pour l’humanité. Cette candidature est l’occasion d’intensifier le programme de valorisation des monuments sur la ville et les territoires alentour.

Photo : Au bout de la place royale du Peyrou, le Temple des eaux monumental construit en 1768, alimenté par l’aqueduc Saint-Clément. © Christophe Ruiz

8e

université française. C’est la place obtenue par l’Université de Montpellier au sein du prestigieux classement de Shanghaï qui recense le top 200 mondial des établissements d’enseignement supérieur. L’institution montpelliéraine poursuit ainsi sa progression et figure même, pour la quatrième année, sur le podium mondial en écologie.

Inondations :  
les bons réflexes à adopter

À l’automne, les risques d’inondation sont accrus. Redoutés, les « épisodes cévenols » sont liés aux précipitations intenses et rapides provoquées par des accumulations importantes de nuages provenant de la Méditerranée contre les versants sud des Cévennes. Face à ce phénomène climatique, il est important d’adopter les bons réflexes.

• Je m’informe et je reste à l’écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels.

• Je m’inscris gratuitement à la téléalerte (valable un an), service de la Ville de Montpellier, pour recevoir une alerte sur mon téléphone en cas de risque majeur près de chez moi.

• Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements.

• Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables.

• Je m’éloigne des cours d’eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts.

• Je ne sors pas. Je m’abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre.

• Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage.

• Je ne m’engage ni en voiture ni à pied : pont submersible, gué, passage souterrain, chaussée inondée… Moins de 30 cm d’eau suffisent pour emporter une voiture.

• Je ne vais pas chercher mes enfants à l’école, ils sont en sécurité.

montpellier.fr/intemperies

La Ville soutient le combat de SOS Méditerranée

Au cours de ces cinq dernières années, plus de 20 000 personnes sont mortes en Méditerranée. Des hommes, des femmes et des enfants qui fuyaient un régime oppresseur, une guerre, une détresse économique ou les conséquences du changement climatique. Des associations comme SOS Méditerranée secourent ces migrants à bord de leurs bateaux. La Ville de Montpellier, qui rappelle l’importance de la solidarité et de la fraternité envers les migrants, a fait le choix de soutenir l’antenne héraultaise de cette ONG en lui versant une participation financière de 15 000 euros en 2020. Michaël Delafosse et son homologue de Palerme, Leoluca Orlando appellent également à signer la pétition de l’association pour la libération de l’Ocean Viking, un de leurs navires, retenu par les autorités italiennes depuis le 22 juillet à Porto Empedocle, en Sicile.

change.org/p/libérez-l-ocean-viking-2

sosmediterranee.fr

Photo : En trois ans d’opérations en mer, SOS Méditerranée a secouru près de 31 000 personnes. © Anthony Jean - SOS Méditerranée

Chaîne de solidarité avec le Liban

À la suite de la dramatique explosion sur le port de Beyrouth survenue le 4 août, une chaîne de solidarité, doublée d’un appel aux dons, se sont rapidement constitués à Montpellier et dans le département, à l’appel de l’Amicale du Liban. La générosité des particuliers et des associations a été telle que deux conteneurs (12 m x 2,5 m) ont été nécessaires pour charger la cargaison au départ du moulin de Sauret et à destination de Beyrouth, via Marseille, le 20 août. En présence de Clare Hart, conseillère municipale déléguée aux relations internationales, une trentaine de palettes (dont 12 de farine) comprenant des produits de première nécessité ont été envoyés au pays du Cèdre. Ils bénéficieront à des organisations non gouvernementales (ONG) et à l’hôpital américain de Beyrouth.

Photo : Deux conteneurs de grande capacité sont partis au Liban. © Ludovic Séverac

Une Comédie plus verte

Végétaliser la Comédie est une promesse de campagne de Michaël Delafosse. Une plantation d’arbres permettra de créer des îlots de fraîcheur. Première étape, le remplacement des bloc-stop bleus par des bacs végétalisés dès le mois d’octobre.

#MontpellierEnRose

« Octobre Rose » est le mois de mobilisation qui a pour but de sensibiliser les femmes et leur entourage au dépistage du cancer  
du sein. Depuis 2016, le « collectif rose » associe l’ensemble des acteurs  
du territoire autour d’actions d’informations et de sensibilisation :

• 1er octobre : lancement d’Octobre Rose avec l’accrochage des parapluies dans la rue de la Loge et l’éclairage de certains bâtiments et monuments de la ville.

• Présence du mammobile le lundi 5 octobre (Plan Cabanes) et vendredi 9 octobre (Comédie).

Les parapluies roses seront en vente chaque samedi d’octobre sur les stands de « la Montpellier Reine » (Place du Peyrou) à 10 euros. L’intégralité des fonds sera reversée au collectif  
« Octobre Rose ».

montpellier.fr

Courez pour  
La Montpellier Reine

Tous les samedis d’octobre, de 10h à 18h, au jardin du Peyrou,  
La Montpellier Reine vend tee-shirts et dossards afin que chacun  
participe à l’édition 2020 de cette course organisée depuis 2009 en soutien aux femmes atteintes d’un cancer du sein. Chacun peut courir où et quand il veut afin de soutenir ce combat et partager ses photos ou vidéos avec le #enoctobrejecourspourlamontpellierreine

montpellier-reine.org

Transition écologique à la foire

La foire internationale de Montpellier est programmée du 9 au 19 octobre au parc des expositions à Pérols. La Ville et la Métropole sont réunies sur un même stand, et y développeront une même thématique : la transition écologique.

foire-montpellier.com

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ACTION PUBLIQUE DOSSIER

Redonner la priorité à l'Éducation

C’est dans un contexte inédit, marqué par la crise sanitaire, que les 21 555 élèves montpelliérains ont fait leur rentrée en septembre dans les 126 écoles de la ville. En complément des mesures sanitaires qui s’imposent, chaque groupe scolaire bénéficie de nouveaux services pour améliorer l’apprentissage et le bien-être des élèves en classe et à la cantine. À plus long terme, l’engagement pris est de repenser les usages de l’école. Présentation de l’ambition éducative portée par la nouvelle équipe municipale.

EN CHIFFRES

97,7 M€

C'est le budget consacré à la réussite éducative en 2020. Il s'agit du premier poste budgétaire de la Ville.

21 555

Élèves sont scolarisés à Montpellier en maternelle et en primaire, dans les 126 écoles de la Ville.

+10%

C'est l'augmentation du montant de la dotation scolaire aux écoles publiques et privées sous contrat.

Photo : © Cécile Marson

Notre mot d’ordre :  
la réussite de tous les enfants à l’école et en dehors.

Fanny Dombre-Coste,  
première adjointe, déléguée à la ville éducative et à la réussite scolaire.

Vous souhaitez faire de Montpellier une cité éducatrice  
et offrir à chaque élève les moyens de s’épanouir.  
Qu’est-ce que cela signifie ?

Cela signifie que nous entendons aller au-delà des compétences traditionnelles d’une commune. Certes, la Ville gère le patrimoine bâti éducatif et le personnel qui s’y rattache, comme les Atsem, par exemple. Mais notre action doit aussi investir de nouveaux champs. La réussite éducative, dans sa globalité, nous engage à prendre toute notre part dans le parcours pédagogique de chaque enfant. C’est le cas, par exemple, avec le grand plan de soutien scolaire gratuit, public et laïque mis en place en coordination avec les professeurs des écoles (dont nous augmentons les vacations). C’est aussi notre volonté d'équiper les écoles d’outils numériques ou encore d'instaurer, dès cette rentrée, une tarification solidaire à 50 centimes dans les cantines. Dans notre école républicaine, il faut également assurer l’inclusion de tous les handicaps, lutter contre le harcèlement scolaire et favoriser la mixité. De grands défis qui seront relevés avec le concours des parents et des élèves.

Comment la Ville peut agir au niveau de l’aménagement des établissements ?

La compétence technique et architecturale de la Ville peut lui permettre de travailler sur des problématiques plus larges que le simple entretien des bâtiments. Par exemple, nous allons réfléchir à l’aménagement des cours de récréation pour qu’elles intègrent plus de végétation, plus d’eau et plus d’ombre, pour répondre aux fortes chaleurs que connaît notre région. Une réflexion en amont et une co-concertation avec les enfants et spécialistes permettront également de lutter contre les stéréotypes dans les installations, et de faire de la rénovation d’une cour un temps pédagogique à part entière.

Les apprentissages ne se font pas uniquement sur le temps scolaire ?

L’école apporte les savoirs fondamentaux. La Ville peut, de son côté, outre le soutien scolaire public et gratuit, faciliter l’accès aux savoirs artistiques, linguistiques, sportifs dans les temps périscolaires. Mais nous allons aider aussi les familles fragiles financièrement, à pouvoir inscrire leurs enfants à une association sportive ou culturelle (voir page 4). Dans les cantines, l’alimentation variée qui est proposée permet de découvrir des saveurs et la saisonnalité. L’apprentissage alimentaire passe aussi par l’instauration, depuis la rentrée, d’un repas végétarien par semaine, dont deux sans protéines animales par mois.

Prendre part au parcours pédagogique de l’enfant pour répondre à ses besoins éducatifs.

Une école plus sûre

L’une des priorités de l’école est d’offrir un cadre sûr et bienveillant sur le chemin de l'école, aux abords et dans l’enceinte des établissements. Chaque famille doit pouvoir confier ses enfants sans craintes aux équipes éducatives. Un enjeu et une priorité qui prennent une dimension particulière dans cette période de crise sanitaire, avec un ensemble de mesures prises pour garantir le bien-être et la sécurité des enfants.

Malgré la situation difficile liée à la Covid-19, tous les enfants doivent retrouver le chemin de l’école. La Ville de Montpellier applique scrupuleusement les mesures sanitaires préconisées par le ministère de l’Éducation nationale dans les 126 écoles implantées sur son territoire. Cela afin de garantir à tous, élèves, personnels, parents, une sécurité maximale. La distanciation physique, dans la limite du possible, le respect des gestes barrières, l’hygiène des mains, le port du masque pour le personnel et les enseignants est obligatoire.

Pour la rentrée, chaque groupe scolaire a été doté de matériel sanitaire : gel hydro-alcoolique, bobines essuie-mains, pulvérisateurs et un protocole spécifique a été établi pour l’entretien des classes et des communs, des restaurants scolaires et des sanitaires, avec balayage des sols, pulvérisation et nettoyage des surfaces plusieurs fois par jour.

Lorsqu’un enfant, dans une école, souffrira de symptômes, comme de la fièvre, il sera immédiatement mis à l’isolement. Le médecin scolaire le prendra en charge et évaluera si cette fièvre est liée à la Covid-19, ou simplement à un virus de rentrée. Selon l'avis médical, l'enfant pourra être testé, et si le cas est avéré, les "cas contacts" seront accompagnés. En cas de confirmation, des mesures d'isolement d'une classe ou d'une école pourront être prises pour une durée de sept jours, par la médecine scolaire en lien avec l'Agence régionale de santé et l'Académie.

Photo : Michaël Delafosse, maire de la Ville de Montpellier, aux côtés de la rectrice de la région académique Occitanie, du DASEN et de la première adjointe au maire, ont accompagné la rentrée des écoliers montpelliérains et veillé au bon respect des mesures sanitaires dans les établissements. © Hugues Rubio

Photo : Les salles de classes sont nettoyées et désinfectées tous les jours. © Ludovic Séverac

POLICE DE PROXIMITÉ

Remettre la police municipale dans les quartiers, au plus près des habitants, c’est la volonté de la nouvelle équipe municipale.

Notamment aux abords des établissements scolaires pour réguler les entrées et sorties des élèves, lutter contre les incivilités, résoudre les problèmes de stationnement gênant et permettre un accès sécurisé à tous les lieux publics, surtout ceux qui accueillent familles et enfants.

LE CHEMIN DES ÉCOLIERS

Pouvoir cheminer en toute sécurité pour se rendre ou revenir de l’école, le défi est lancé ! Le plan de mobilités actives (150 millions d’euros) sera décliné tout au long du mandat et permettra de proposer aux familles et élèves des itinéraires balisés et sécurisés, accessibles aux vélos, piétons, poussettes… Une alternative offerte au transport en voiture, que viendra soutenir le plan d’aménagement de nouveaux groupes scolaires de proximité, afin de retrouver un chemin des écoliers encadré et sécurisé.

PASSEPORT PIÉTON

Sensibiliser les enfants à la sécurité routière dans leurs déplacements piétons et cyclistes : c’est l’objet des actions de prévention routière menées par la police municipale au sein des écoles. À l’aide de supports pédagogiques adaptés et de formations pratiques en extérieur (notamment sur une piste cyclable spécialement aménagée) les élèves sont récompensés par l’obtention d’un « passeport piéton ». Plus d’un millier d’entre eux sont décernés chaque année.

De nouvelles aides pour les familles

Face à la Covid-19 et à son impact sur la situation économique et l’emploi, des actions spéciales de soutien aux familles ont été mises en place dès la rentrée, particulièrement en direction des plus démunis. Avec des tarifications solidaires, des dispositifs d’accompagnement et un fonctionnement des services assoupli, pour être au plus près des besoins des parents et des enfants.

Un soutien scolaire gratuit, public et laïque

À situation exceptionnelle, dispositif exceptionnel. Un système de soutien scolaire gratuit, public et laïque, est en cours de déploiement dans toutes les écoles.  
Une alternative bienvenue, particulièrement pour les familles en difficulté, aux offres de soutien scolaire privées et de type confessionnelles (voir p.20).

Achat des fournitures :  
de 41 à 45 euros par enfant

Afin de permettre aux enseignants de mener au mieux leur projet pédagogique, la Ville de Montpellier augmente ses dotations scolaires aux écoles publiques et privées sous contrat.

De 41 euros, cette aide passe à 45 euros, soit près de 10% d'augmentation. Quatre euros supplémentaires par enfant scolarisés sont ainsi versés par la Ville aux établissements pour l'achat de fournitures scolaires : cahiers, crayons, livres, matériel pédagogique…

La cantine à 50 centimes

Depuis la rentrée, un tarif à 50 centimes (au lieu de 1,75 euro) par repas est proposé aux enfants de familles monoparentales, bénéficiaires du revenu de solidarité active. Soit une économie de 20 euros par mois et par enfant. Cette mesure complète la tarification sociale déjà instaurée. Elle renforce l’aide aux parents isolés les plus en difficulté, pour qui la cantine constitue parfois le seul repas équilibré de la journée de leurs enfants. Par ailleurs, la procédure de réservation de la cantine a été simplifiée, avec un délai raccourci à 10 jours (voir p.22).

Photo : Une tarification solidaire est instituée afin de permettre à tous les petits Montpelliérains de profiter de la restauration scolaire. 18 000 enfants se sont inscrits à la cantine en septembre. © Ludovic Séverac

Favoriser la réussite

Le confinement a révélé un peu plus les inégalités entre les enfants : manque d’équipement, d’accompagnement, d’espace pour étudier, d’alimentation équilibrée… La rentrée 2020 souhaite réparer cette situation et offrir à chacun une égalité de chances. Plusieurs dispositifs sont proposés aux familles et aux élèves les plus fragiles, pour les accompagner sur le chemin de la réussite.

SOUTIEN SCOLAIRE GRATUIT

Depuis la rentrée, la Ville met en place les études dirigées, spécialement pour les élèves en difficulté. Repérés par les enseignants au courant du mois de septembre, ils recevront un soutien scolaire public, gratuit et laïque. Cet accompagnement est assuré, du lundi au vendredi, par les professeurs volontaires des écoles élémentaires sur le temps périscolaire. Les études surveillées habituelles (aide aux devoirs) sont maintenues.  
Le soutien scolaire aura également lieu les mercredis et les samedis, à partir de 9h30, dans trois médiathèques de la Ville : Jean-Jacques Rousseau, Garcia Lorca et William Shakespeare. Ce dispositif, qui pourrait s'installer également à terme dans les Maisons pour tous, s’appuiera sur les associations partenaires.

Photo : © Cécile Marson

Photo : © Frédéric Damerdji

LE SAVIEZ-VOUS ?

Grâce au dispositif Artomômes, une artothèque est mise à la disposition chaque année des élèves des écoles élémentaires de la Ville. Durant un trimestre, plusieurs lithographies ou sérigraphies, signées Dufy, Combas, Di Rosa s'installent dans les classes et servent de support pédagogique pour la sensibilisation artistique des élèves.

UN PLAN NUMÉRIQUE POUR ÉQUIPER LES ÉCOLES

Sur les 4, 3 millions d’euros qui seront consacrés au développement du plan numérique des écoles, 1,7 million d’euros sera mobilisé d’ici la fin de l’année pour le raccordement des établissements à la fibre optique, l’acquisition d’ordinateurs portables, d'écrans (photo) et de vidéoprojecteurs. Chaque enseignant pourra ainsi s’appuyer sur des outils de qualité et innover en matière pédagogique, sans avoir comme auparavant à dépendre de la disponibilité de matériel mutualisé. L’installation est d’abord réalisée dans les écoles élémentaires dont une grande partie sera équipée d’ici Noël.

Photo : © Ludovic Séverac

PROGRAMME DE DÉCOUVERTES ET D’ÉPANOUISSEMENT

• Une offre périscolaire renouvelée : profiter des temps périscolaires pour proposer, dès la rentrée 2021, une offre complète d’activités pédagogiques à part entière. De la découverte artistique à l’apprentissage des langues, la culture scientifique, le codage informatique ou la pratique sportive.

• Des classes vertes, rousses, blanches… : l'objectif est que chaque enfant, au moins une fois au cours de sa scolarité, ait la possibilité de découvrir de nouveaux horizons, des temps de découverte, en groupe, avec des activités adaptées. L’occasion de développer, en complément du programme scolaire, sociabilité, autonomie, initiative, et le tout au grand air…

• Éveil aux activités culturelles et de loisirs : ouvrir dès le plus jeune âge, l’accès de tous aux activités d’éveil et de découverte, sur le temps périscolaire ou extrascolaire, en renforçant la formation des animateurs ou en développant des partenariats avec les établissements culturels et sportifs de proximité.

L’école du mieux-être

Pour concilier la réussite scolaire et l’épanouissement personnel, l’école doit offrir aux élèves un cadre rassurant et bienveillant, posant clairement des objectifs pédagogiques mais aussi de santé et de bien-être, liés à la conception même des lieux d’étude et de loisirs, comme à la mixité, l’accessibilité ou le bien manger.

Bien manger à la cantine

+ de bio, + de local et + de goût !

Concilier qualité nutritionnelle, appétence, qualité des produits pour les 14 400 repas préparés en moyenne chaque jour, c’est le grand défi à relever par l’équipe municipale. L’objectif est d’abandonner progressivement les aliments ultra transformés, substituer aux produits de l’élevage intensif à ceux issus des filières de productions locales et saisonnière de qualité. Par ailleurs, la proportion d'aliments bio et/ou de qualité sera augmentée dans les 87 restaurants scolaires du territoire montpelliérain. Aujourd’hui à 20 %, la part de ces produits avoisinera les 100 % en 2026.

LES MENUS VÉGÉTARIENS S’INSTALLENT DURABLEMENT

Déjà proposé au menu des cantines, le repas végétarien est pérennisé chaque semaine depuis cette rentrée (dont deux repas sans protéine animale deux fois par mois). Face à l’augmentation des demandes des familles, une option de menu exclusivement végétarien sera également proposée, tous les jours de la semaine, à partir de la rentrée 2021.

Marie Massart,  
adjointe au maire déléguée à la politique alimentaire et à l’agriculture urbaine.

Manger bio et local, prendre du plaisir à table sont des enjeux cruciaux, notamment pour certains enfants qui n’ont parfois que ce seul repas équilibré dans la journée.

PÉDAGOGIE, PLAISIR ET CONVIVIALITÉ

Plébiscité par les enfants pendant le confinement, le temps du repas collectif dans les cantines est un moment de détente, mais également d’apprentissage en termes de goût, de nutrition, de protection de l’environnement.

L’ouverture systématique de selfs, préférés au service à table, dans les nouvelles écoles permet l’autonomie des enfants, une convivialité choisie, un apprentissage plus rigoureux sur la composition des menus, le gaspillage alimentaire, le tri des déchets, la connaissance et le respect des personnels.

TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE

Pour développer la confiance entre familles, personnels, usagers, la Ville va créer un comité de suivi de la restauration scolaire. Celui-ci encouragera les échanges, la participation, les propositions des différents intervenants. L’objectif est d’améliorer la qualité du service et de son fonctionnement. Dès cette rentrée, une étude est ainsi lancée pour évaluer les possibilités d’évolution de la cuisine centrale vers de petites unités culinaires de proximité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Réserver la cantine :  
un fonctionnement plus souple

Pour faciliter la vie des familles (en particulier de celles dont les emplois sont soumis à des plannings variables), les réservations à la cantine peuvent désormais être modifiées 10 jours avant la prestation (contre 7 semaines auparavant).

Ainsi, le nombre d'enfants inscrits sera connu à l'avance pour prévoir la quantité de denrées nécessaires à la préparation des repas et éviter le gaspillage alimentaire.

Un plan concerté de rénovation et de construction d'écoles

Parce qu’il est désormais nécessaire d'agir dans le cadre de la transition écologique, un vaste plan de rénovation et de construction des écoles sera défini avant la fin de l’année.

Au premier chef, la rénovation thermique s’impose pour beaucoup de bâtiments. Les cours d’écoles vont être modernisées et transformées. D’espaces souvent minéraux, elles vont évoluer en espaces verts et ombragés, plantés d’arbres, équipés de points d’eau, le tout en concertation avec les enfants et les équipes éducatives. Une dizaine de cours d’écoles seront ainsi végétalisées pour la rentrée 2021. Dans les mois qui viennent, des capteurs de qualité de l’air seront posés aux abords des écoles.

La prochaine construction d’école (à la Restanque en 2022) s’adaptera, dès la conception, aux grands enjeux environnementaux, notamment en utilisant pour sa construction des matériaux isolants peu polluants et ultra performants. L’école Joan Miró, qui ouvrira en 2021 au cœur de l’éco-quartier Rive Gauche, produira l’électricité qu’elle consommera.

Cette conception d’école vertueuse s’accompagne d’une mobilisation renforcée de l’ensemble des personnels des établissements scolaires (élèves, enseignants, direction, personnels administratifs et techniques…). Le plan de rénovation sera élaboré en commun avec tous ces acteurs (enseignants, parents d’élèves...), pour garantir les mêmes conditions d’accueil de qualité à l’ensemble des élèves, quel que soit leur quartier.

Photo : La future école Joan Miró (Port Marianne) produira elle-même l'électricité qu'elle consommera, grâce à des panneaux photovoltaïques installés sur sa toiture. © DR

Protéger les plus fragiles

› L’inclusion de tous les enfants est une tâche prioritaire. Appliquant la loi, les écoles de Montpellier prennent en compte les difficultés quotidiennes que rencontrent les élèves en situation de handicap. Par exemple, à l’école Simenon (Croix d’Argent) des bandes de guidage au sol ou des contrastes visuels des obstacles (bordures, poteaux) ont été installés pour améliorer l’environnement scolaire des enfants malvoyants.

› Le harcèlement scolaire, qu’il soit verbal, physique ou psychologique est une violence répétée qui peut être aujourd’hui facilement prolongée sur les réseaux sociaux, SMS ou courriels. Plusieurs mesures vont être mises en place pour aider à repérer les situations de harcèlement, les signaler, protéger les victimes et punir leurs auteurs. Une délégation a spécialement été créée au conseil municipal  
à cet effet.

› Le dédoublement de plusieurs classes situées en zone REP et REP + (réseaux d’éducation prioritaire mis en place pour lutter contre les difficultés scolaires et sociales), a conduit à la réorganisation de plusieurs établissements scolaires. C’est le cas pour les grandes sections des écoles maternelles Joyce (Mosson), et Schœlcher (Croix d’Argent) ainsi que pour les  
CP/CE1 des écoles Daubié (Cévennes), Roosevelt, Bloch, Pape-Carpantier, Balard et Bolivar (Mosson).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ACTION PUBLIQUE LA VILLE AVANCE

Plus de place aux vélos et bus

Pour développer les alternatives à la voiture, le dispositif est renforcé avec de nouvelles expérimentations sur les grands axes : plusieurs voies cyclables mixtes permettent notamment aux vélos, bus et véhicules de secours de trouver leur place sur une même voie.

Pendant le confinement, des expérimentations liées aux vélos avaient été menées en ville. La nouvelle équipe municipale a mis à profit le mois d’août pour procéder à des aménagements cyclables renforcés. Avec la Covid-19, la marche et le vélo sont préconisés par l’Organisation mondiale de la santé. Et dans le contexte de lutte contre la pollution de l’air et du changement climatique, une nouvelle relation à l’espace public doit être envisagée.

Voies exclusivement  
pour les vélos

Certaines voies transitoires ont été adaptées pour permettre la circulation des bus et, si besoin, des véhicules de secours. Des balises fixes jaunes ont remplacé celles qui étaient temporaires, le marquage et la signalisation règlementaires ont été renforcés et des sas vélos ont été créés à hauteur des carrefours à feux.

Avenue Charles-Flahault, avenue Saint-Charles, rue Croix Catelan, rue Léon-Blum, Pont-Juvénal, avenue Jacques-Cartier (Poséidon-Rhodes) et avenue de la Justice de Castelnau (Roqueturière-Montasinos).

Transformation des pistes transitoires en voies mixtes vélos-bus

Des voies cyclables ont été transformées en voie mixte vélos-bus et secours d’urgence dans chaque sens de circulation. Une signalisation fixe a été réalisée avec des logos adéquats et les balises mobiles ont été supprimées.

Boulevards de ceinture (Marius-Carrieu – Paul-Rimbaud – Henri-Marès – Voie Domitienne – Frédéric-Sabatier-d’Espeyran – Justice de Castelnau entre Dunant  
et Montasinos).

Création de nouvelles voies mixtes vélos-bus

Sur l’avenue Clemenceau, en préfiguration de la ligne 5 de tramway, deux voies mixtes vélos-bus (une dans chaque sens) ont été créées.

Ce dispositif concerne également l’avenue de la Pompignane, en partie Sud, en prévision d'une future ligne de bus à haut niveau de service. Dans le prolongement de la piste cyclable existante (partie nord) et en connexion avec le Pont Juvénal, deux voies mixtes vélos-bus ont été créées (une dans chaque sens) sur la section à 2x2 voies entre l’école Painlevé et  
l’Arbre Blanc.

Nouvelle piste cyclable

Au niveau du parc Sainte Odile et de la cité universitaire Boutonnet, deux voies cyclables (une dans chaque sens) ont été aménagées. Elles sont liées au chantier de la ligne 5 de tramway et à la coupure de l'avenue du Docteur Pezet. Elles sont par ailleurs en connexion avec les pistes cyclables des rues Saint-Vincent-de-Paul et Colonel Marchand, côté Boutonnet.

À cet endroit, la circulation automobile n’a pas été modifiée mais deux files de stationnement (106 places) ont été supprimées au bénéfice de pistes cyclables bilatérales.

Photo : À Clemenceau, création de deux voies mixtes vélos-bus. © Christophe Ruiz

300 000 €

C’est le budget global des voies cyclables transitoires qui ont été aménagées au mois d’août. Les aménagements cyclables concernent 7,5 km de linéaire et de voies vélos et 9,8 km de linéaires de voies mixtes vélos-bus.

Les nouveaux aménagements bus et vélos

DEUX QUESTIONS À

Manu Reynaud,  
adjoint au maire de Montpellier délégué à la ville apaisée et respirable.

Sécuriser les cyclistes et améliorer la vitesse des bus.

Quel est l’objectif des travaux menés en août sur les voies cyclables ?

L'urgence climatique nous oblige. Nous voulons prendre de l’espace à la voiture dans la ville pour développer les alternatives à la voiture et les mobilités actives. Des marquages et des balises jaunes ont été mises en place pour finaliser les expérimentations en cours afin qu’elles ne ressemblent plus à des chantiers. Nous sommes en train de créer un basculement dans la durée, une accélération de la transition des mobilités vers le vélo et le bus. Nous voulons également sécuriser les cyclistes et améliorer la vitesse des bus.

Comment va se faire le lien entre ces travaux et le futur Réseau express vélo (REV) ?

Le déclenchement du futur réseau express vélo, c’est les 150 millions d'euros qui ont été votés en conseil métropolitain et vont permettre d’envisager des travaux à l’échelle du mandat. Il y a une volonté d’aller vite et de s’appuyer à la fois sur une expertise citoyenne et d’usages. À Montpellier, de nouvelles pistes sont à l’étude et il y aura une nouvelle phase de travaux avant la fin de l’année. Le vélo quand on s’y met, on y prend goût !

Brigade cyclable : une première

Pour assurer le respect du partage de la voirie entre cyclistes et automobilistes, Montpellier est la première métropole française à mettre en place une brigade cyclable. Celle-ci a pour vocation de veiller à la bonne utilisation des pistes dédiées et de sanctionner les stationnements gênants et abusifs. Elle est composée d’agents affectés à la surveillance de la voie publique (4 équipes) qui, chaque jour, patrouillent dans toute la ville. Les verbalisations sont dressées par procès-verbal électronique et le montant de la contravention est de 135 euros.

Budget 2020 : solidaire et durable

Le budget de l’année 2020 a été approuvé, le 30 juillet, par les élus du conseil municipal. Une feuille de route budgétaire pour accompagner l’action municipale jusqu’à la fin de l’année, et répondre aux conséquences de la crise économique et sociale. Explications par l'adjoint au maire délégué aux finances.

Michel Aslanian,

adjoint au maire délégué aux finances et à l’évaluation des politiques publiques.

Nous veillons  
à ce que chaque euro dépensé soit utile aux Montpelliérains.

Avec quelles ambitions ce budget a-t-il été construit ?

Il s’agit d’un budget conçu en un temps record et dans un contexte de crise sanitaire où chacun de nous a pu mesurer l’importance des services publics. Nos choix budgétaires, jusqu’à la fin de l’année, marquent une alternance politique pour Montpellier. Plusieurs actions prioritaires seront déployées pour améliorer la qualité de vie des Montpelliéraines et des Montpelliérains et engager la transition écologique et solidaire. Nous tenons également notre engagement de ne pas augmenter les impôts. Et cela malgré une situation délicate liée à la Covid-19 et aux dépenses induites. Nous ferons en sorte que chaque euro dépensé soit un euro utile aux Montpelliérains.

La crise sanitaire a eu des conséquences pour les Montpelliérains

Comment y répondez-vous ?

Nous nous devons d’y répondre dans une ville où une partie conséquente de la population est dans une situation de forte précarité, parfois aggravée par la crise sanitaire toujours en cours. Nous faisons de la jeunesse la grande priorité de notre mandat. Avec, en premier lieu, la réussite éducative. Le plan d’équipement numérique des écoles montpelliéraines, ainsi que l’offre de soutien scolaire public, gratuit et laïque ont débuté depuis la rentrée (voir p.16-23). Les différentes mesures composant le bouclier social contribuent aussi à préserver le pouvoir d’achat des Montpelliérains. Nous travaillons également de concert avec les acteurs du territoire pour soutenir la reprise économique et défendre les emplois.

Quelles sont les priorités du nouvel exécutif ?

Notre volonté est de rééquilibrer le développement de la ville. La priorité sera notamment donnée à l’Écusson dans un premier temps, avec le lancement d’une étude pour transformer l’axe Arceaux/Peyrou/Foch/Place des Martyrs de la Résistance. Notre ambition est de faire rayonner la ville et de contribuer à sa redynamisation économique et touristique, tout en amorçant sa végétalisation. Enfin, des efforts seront très rapidement entrepris en matière de sécurité, pour mieux protéger la population et garantir les meilleures conditions de vie possibles ensemble.

526 M€

c’est le montant du budget primitif voté et approuvé par le conseil municipal de la Ville de Montpellier.

Il comprend :

• 318 millions d'euros de charges de fonctionnement,

• 208 millions d'euros d’investissement, dont 95,2 millions d’euros de dépenses d’équipement pour produire et améliorer les équipements et les services publics.

Les grandes orientations du budget 2020

• 0 % d’augmentation des taux d'imposition.

• 140 millions d’euros mobilisés dans un plan d’action ambitieux en direction des jeunes montpelliérains, grande cause de ce mandat.

• Déployer le bouclier sanitaire et social (abattement de la taxe d’habitation pour les familles modestes, tarification sociale à la cantine…).

Les dépenses d’équipement

M€

95,2

Aménagement et renouvellement urbain :  
43,1 M€ / 45,3 %

École de la réussite :  
30,9 M€ / 32,5 %

Environnement et développement durable :  
4,4 M€ / 4,6 %

Sports et jeunesse :  
4,4 M€ / 4,6 %

Alimentation scolaire :  
2,8 M€ / 2,9 %

Maisons pour tous :  
2,5 M€ / 2,6 %

Enfance : 2 M€ / 2 %

Culture : 2 M€ / 2 %

Sécurité : 1,8 M€ / 1,9 %

Relations au public :  
0,7 M€ / 0,7 %

Centre de loisirs :  
0,2 M€ / 0,2 %

Autres : 0,4 M€ / 0,4 %

Photo : Les élus municipaux ont acté la non-augmentation des impôts locaux. © Christophe Ruiz

4 priorités pour améliorer la qualité de vie

Les écoles et les enfants d'abord

OBJECTIFS : prendre en compte l’augmentation des effectifs et offrir les meilleures conditions d’apprentissage aux élèves de tous les quartiers. Premier poste budgétaire en 2020 : 139,9 millions d’euros, dont 30,1 millions d’euros pour la petite enfance et 97,7 millions d’euros pour la réussite éducative, 10,9 millions d'euros pour la restauration scolaire et 1,2 million d’euros pour les centres de loisirs.

1 - PRINCIPALES ACTIONS :

› 1,7 million d’euros : plan numérique dans les écoles.

› 0,3 million d’euros : programme de soutien scolaire et d’aide aux devoirs.

› 0,8 million d’euros : confort thermique et végétalisation des écoles.

› 2,8 millions d’euros : alimentation scolaire (augmentation de la quantité de produits bio dans les repas, études pour l’implantation d’unités de production alimentaire de proximité dans la ville, travaux dans les restaurants scolaires).

› 1,6 million d’euros : enfance (fin du chantier de la crèche de l’EAI , ainsi que rénovation, maintenance et entretien des crèches, réaménagement de la crèche Françoise Dolto et rénovation des aires de jeux).

Photo : En 2020, les Montpelliérains seront associés à un plan de plantation d’arbres pour végétaliser la ville. © Christophe Ruiz

2 - Une ville plus verte et plus résiliente

OBJECTIFS : végétaliser et rafraîchir les espaces publics pour engager Montpellier dans la transition écologique.

PRINCIPALES ACTIONS :

› 4,4 millions d’euros : espaces verts et biodiversité urbaine (travaux dans les parcs, jardins et aires de jeux, plan de plantation d’arbres).

› 3 millions d’euros : urgence climatique (consacrés à soutenir les opérations répondant aux défis climatiques et agissant en vue d’une économie décarbonée et de la résilience urbaine).

› 1,9 million d’euros : renouvellement urbain (Plan de rénovation urbaine du quartier Cévennes, ANRU 2…).

› 41,2 millions d’euros : aménagement (dont un nouvel investissement pour le rééquilibrage de la ville sur la ZAC Beausoleil, et un fonds de concours destiné aux études du secteur Peyrou-Arceaux-Foch-Place des Martyrs).

› 5,1 millions d’euros : action foncière.

› 2 millions d’euros : triplement du budget participatif des conseils de quartier.

Photo : Chaque jour, 4 000 enfants environ sont accueillis dans les établissements de la petite enfance à Montpellier. © Frédéric Damerdji

3 - Propreté et sécurité au quotidien

OBJECTIFS : renforcer les moyens d’actions de la police municipale et veiller à la propreté dans la ville, afin de garantir une qualité de vie aux Montpelliérains.

PRINCIPALES ACTIONS :

› 0,7 million d’euros en faveur de la réalisation de travaux de mise en sécurité des établissements scolaires ou accueillant de jeunes enfants.

› 0,2 million d’euros pour l’extension du dispositif de vidéo-protection et de vidéo-verbalisation. Les 285 caméras de la ville seront complétées par 18 nouvelles unités dans les quartiers Figuerolles, Boutonnet et l’Écusson.

› 2,5 millions d’euros : lutte contre la Covid-19 (acquisition de masques et visières de protection. Marquage au sol des bâtiments municipaux afin d’assurer le respect des gestes barrières, renforcement du nettoyage des locaux et notamment la désinfection régulière des locaux scolaires).

› 1,8 million d’euros : lutte contre les graffitis et l’affichage urbain et pour les actions d’hygiène et de salubrité publique.

Photo : Les policiers municipaux seront redéployés afin d'assurer une présence quotidienne dans tous les quartiers. © Frédéric Damerdji

4 - Favoriser l’épanouissement de chacun

OBJECTIFS : soutenir la culture, le sport et la vie associative dans une période délicate en raison de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques.

PRINCIPALES ACTIONS :

› 3,4 millions d’euros : sports (travaux et acquisitions d’installations sportives dans les quartiers, rénovation du palais des sports Pierre de Coubertin, aménagement sportif du lac des Garrigues…).

› 0,5 million d’euros : mise en sécurité et conservation du patrimoine historique, travaux au domaine de Méric et au sein des hôtels de Varennes et Baschy du Cayla.

› 0,7 million d’euros : Maisons pour tous (travaux à la Maison pour tous Rosa-Lee Parks, étude pour la mise en sécurité de la Maison pour tous Albertine Sarrazin).

› Reconduction des subventions aux associations à l’identique de celles de l’année 2019.

Photo : Depuis début septembre, des jeunes Montpelliérains peuvent bénéficier d’une aide à la première adhésion à un club sportif ou une activité culturelle (voir p.4). © Cécile Marson

EN SAVOIR PLUS

Retrouvez plus d’informations  
sur le budget 2020   
sur montpellier.fr/budget

Le zoo et les scientifiques unissent leurs efforts

Mésanges, perruches, moustiques… plusieurs espèces locales sont étudiées de très près au parc zoologique de Lunaret. Des programmes de recherche d’utilité publique, menés en collaboration avec des acteurs scientifiques locaux, tant l’activité de ces petits animaux est liée à celle de l’être humain et soumise, pour certains, aux effets du changement climatique. Découverte.

Le parc de Lunaret est pleinement investi dans la recherche scientifique. Elle constitue l’une de ses missions prioritaires, au même titre que la conservation des espèces menacées et la sensibilisation du public aux problématiques environnementales. L’intérêt ? Mieux comprendre les enjeux de cohabitation entre les hommes et les animaux dans un contexte d’urbanisation croissante, de bouleversement écologique et de changement climatique. Ce soutien à la recherche montpelliéraine – réputée mondialement dans les disciplines telles que l’écologie, l’agronomie et la médecine – se traduit par un soutien logistique et l’offre d’un terrain d’étude grandeur nature à différents programmes de recherche menés par des institutions locales. « Nous concluons de nombreux partenariats avec la communauté scientifique et nous disposons d'un site naturel exceptionnel, ainsi que d’une importante collection d’animaux facilitant l'étude des zoonoses(1) », explique Luc Gomel, directeur du parc zoologique.

(1) Maladies infectieuses transmises entre  
des animaux vertébrés et l'homme.

150

étudiants des universités de Montpellier et de SupAgro sont accueillis chaque année au parc zoologique, dans le cadre de formations universitaires ou pour des travaux de recherche sur le terrain.

Photo : Capture de mésanges au zoo sous l’œil des visiteurs. © Anne Charmantier

Les perruches vertes ont fait leur nid

À défaut de les avoir aperçues, vous les avez sûrement déjà entendues ! Elles sont rapides, mignonnes, de couleur verte et colonisent notamment les arbres aux abords du Lez et au Peyrou. Originaires d’Afrique et d’Asie et caractérisées par leur sédentarité, les perruches à collier ont pris leurs aises à Montpellier depuis plusieurs années. Issues de volières de particuliers, ces volatiles semblent s’installer confortablement en zones urbaine et péri-urbaine. Elles forment aujourd’hui une population notable, estimée à 900 par Claire Rougier, étudiante en écologie à la Faculté des sciences de Montpellier, qui a consacré son mémoire de fin d’étude à cette espèce. Cette dernière est aujourd’hui missionnée par le parc zoologique pour mener la première étude locale sur les perruches à collier. Tout est passé au crible : taille de la population pour les prochaines années, habitudes de nidification, concurrence potentielle avec d’autres espèces, dégâts et nuisances potentiellement associés. « Surveiller la dynamique de cette espèce invasive est important pour le maintien des équilibres écologiques de la ville », précise Claire Rougier.

Photo : Venues d’Afrique et d’Asie, les perruches à collier ont investi les arbres à Montpellier. © Claire Rougier

Moustiques :  
anticiper l’émergence de nouvelles maladies

Le saviez-vous ? Les moustiques peuvent transmettre aux animaux, mais également à l'homme, un grand nombre de maladies virales. L’un des moustiques les plus connus, le tigre, peut être porteur des virus comme ceux du chikungunya, de la dengue ou du zika. Mais pas de panique, ce n’est pas automatique !

À Montpellier, des équipes de recherches du CEFE-CNRS(1) étudient actuellement les parasites et virus transportés par les moustiques communs (Culex pipiens – photo), ceux qui nous piquent la nuit. De son côté, le Cirad (Centre de recherche agronomique pour le développement) et l’Université de Montpellier planchent ensemble sur les maladies émergentes dues aux virus Usutu et West Nile. « Le zoo de Montpellier collabore à nos travaux de recherche en fournissant des échantillons sanguins et en piégeant des moustiques sur site. Ils sont ensuite analysés dans nos laboratoires. Le parc est un espace parfait pour notre travail de recherche », explique Serafin Gutierrez, chercheur au Cirad, dont le travail contribue à mieux anticiper l’émergence de nouvelles maladies en étudiant la cohabitation entre l’animal et l’être humain.

(1) Centre d’Écologie Fonctionnelle et Évolutive

Photo : Culex pipiens ou « moustique commun ». © Shutterstock

Les mésanges à la loupe

Le changement climatique et la pollution ont un impact direct sur le quotidien des mésanges charbonnières. Depuis plusieurs saisons, leur période de ponte s’effectue de plus en plus tôt. Elles pondent également deux œufs en moins sur les sites très urbanisés où elles ont élu domicile. Un constat établi par Anne Charmantier, directrice de recherche au CNRS, qui veille sur ce petit oiseau. Chaque printemps, une quarantaine de nichées peuplent le zoo. Cinquante nichoirs y sont installés (250 à Montpellier au total). Les agents du zoo et du CEFE-CNRS en profitent alors pour les observer et suivre leur reproduction. Depuis dix ans, ces observations ont contribué à la récolte de nombreuses données. La nouvelle nurserie construite au zoo en 2019 a permis l’élevage de poussins de mésanges bleues destinés à la production de populations d'oiseaux homogènes. Une opération exceptionnelle pour étudier le rôle joué par l’olfaction des oiseaux dans leur adaptation au changement climatique.

Photo : Les 50 nichoirs installés au parc de Lunaret bénéficient d'un emplacement particulièrement arboré et peu soumis aux perturbations urbaines. © Shutterstock

Au cœur de la nuit avec la police municipale

Placée sous l’autorité du maire, la police municipale a un rôle de prévention et de surveillance sur le territoire de la commune. Elle sillonne la ville le jour mais aussi la nuit. Plongée nocturne avec la brigade de nuit.

24 agents sur le terrain

Par des patrouilles de trois, les 24 agents de la brigade de nuit sécurisent les rues de la ville en veillant notamment au respect des différents arrêtés municipaux. Ils sont particulièrement vigilants auprès des établissements de nuit qui ne respectent pas l’interdiction de vendre de l’alcool à emporter après 22h. Cet arrêté municipal a pour objectif de limiter les troubles liés à l'ordre public. En 2019, la majorité des cas conduisant la brigade de nuit à remettre le contrevenant à la police nationale, concernait des ivresses publiques et manifestes.

Photo : © Christophe Ruiz

En patrouille

Les policiers municipaux ont compétence pour interpeller un individu pris en flagrant délit d’usage de stupéfiants. Ils peuvent procéder à une palpation de sécurité, seul un officier de la police judiciaire territorialement compétent est habilité à pratiquer des fouilles au corps. La personne est alors remise à la police nationale. Les agents municipaux sont équipés d’un revolver, d’une gazeuse et d’un tonfa. Ils sont également munis d’une caméra intégrée à l’uniforme.

Photo : © Christophe Ruiz

Le monde de la nuit

Les équipes font elles aussi partie du « monde de la nuit ». Cela implique de vivre en décalé par rapport à sa famille, ses amis. L’organisme est également soumis à rude épreuve. En moyenne, un agent passe quatre à cinq ans au sein de la brigade de nuit. Il y a néanmoins les « accros » qui, depuis plus de dix ans, apprécient toujours ce rythme de travail très atypique où la monotonie n’a pas sa place !

Photo : © Christophe Ruiz

Respect des règles

Une des tâches estivales a été de réguler les rassemblements de noctambules sur les principaux endroits propices du centre-ville. Des patrouilles spécifiques ont veillé au bon respect des règles sanitaires. En se consacrant uniquement à cette tâche, elles ont déchargé les autres patrouilles de ce travail chronophage, leur permettant ainsi de traiter de nombreuses autres problématiques sur l’ensemble de la circonscription montpelliéraine.

Photo : © Christophe Ruiz

Tranquillité publique

Reliée au Centre opérationnel de commandement qui reçoit les appels, la brigade de nuit intervient auprès des habitants. Ses interventions concernent notamment les tapages nocturne mais aussi les secours à la personne. Jusqu’à 3h du matin (4h en été), avant que la police nationale de nuit ne prenne le relais, la police municipale répond à toutes les doléances. Un simple rappel à la loi est souvent suffisant. Quand il y a un tapage nocturne caractérisé et réitéré, les agents verbalisent les contrevenants. L’amende est de 68 euros. Une équipe patrouille en permanence sur l’axe Comédie-Maguelone-Gare.

Photo : © Christophe Ruiz

TROIS QUESTIONS À

Sébastien Cote, adjoint au maire délégué à la protection

de la population, tranquillité publique.

Ce ne sont pas ceux qui enfreignent la loi qui font la règle.

L'insécurité a-t-elle augmenté ?

Lors de notre prise de fonction en juillet, nous avons constaté une hausse des actes délictuels lors des derniers mois. Les trafics de stupéfiants s’étendent dans les quartiers. Dans certains secteurs, des règlements de compte mafieux défraient la chronique. Quant aux vols dans la rue et dans le tramway et aux cambriolages, ils ont progressé de plus de 7 % par rapport à 2018. Néanmoins, il faut aussi relativiser. Par rapport aux autres grandes villes, nous ne sommes pas classés « ville dangereuse », comme on l’affirme, notamment sur les réseaux sociaux.

Comment allez-vous agir ?

Nous sommes déterminés avec le nouveau maire à prendre les problèmes à bras le corps et à assumer nos compétences. Le discours « c’est pas moi, c’est les autres », c’est terminé. Face à l’insécurité nous travaillerons de manière partenariale avec l’ensemble des pouvoirs publics – Préfet, Procureur de la République mais aussi associations de prévention – pour régler les problèmes. Le message que nous envoyons aux délinquants est clair : ce ne sont pas ceux qui enfreignent la loi qui font la règle. Notre police municipale travaillera main dans la main avec la police nationale. Grâce à ce travail partenarial, nous avons par exemple saisi 15 tonnes de marchandises vendues illégalement à la Mosson. Une situation qui durait depuis des mois.

Les effectifs sont-ils suffisants ?

Nous allons œuvrer pour qu’un maximum de policiers municipaux soit sur le terrain. Je rappelle que la police municipale compte 183 agents. Ils sont les premiers interlocuteurs des citoyens en ce qui concerne la tranquillité. Ils sont là pour faire appliquer, jour et nuit, les arrêtés municipaux, avec détermination et fermeté. Par ailleurs, je rappelle que nous avons prévu de créer une police des transports publics avec 30 agents.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VISION DE VIE CENTRE

• ANTIGONE

• LES ARCEAUX

• LES AUBES

• LES BEAUX-ARTS  
• BOUTONNET

• CENTRE HISTORIQUE

• COMÉDIE  
• FIGUEROLLES

• GAMBETTA

• GARES

Formation continue

L’UTT vous ouvre ses portes

L’Université du Tiers Temps (UTT) poursuit son enseignement pointu, avec 2 350 étudiants inscrits et plus de 3 300 heures de cours et conférences dans de nombreuses disciplines : philosophie, histoire, histoire de l’art, astronomie, astrophysique, cercle littéraire, égyptologie, mythologie, cours de langues, neurosciences... Cette université de tous les savoirs, située 2 place Pétrarque, est ouverte à tous.

04 67 60 66 73

utt-montpellier.fr

Dimanches du Peyrou

Ciné brocante

Affiches de films, bobines, costumes, livres, caméras, matériel de projection… Dimanche 18 octobre, venez chiner dans le cadre d’un Dimanche du Peyrou dédié à la thématique du cinéma, à l’occasion du 42e festival Cinemed. 70 exposants seront présents toute la journée, de 7h30 à 17h30, sur la place royale du Peyrou pour proposer à la vente des trésors du 7e Art. Le parking des Arceaux sera gratuit, comme tous les dimanches matin.

Tram 4 – arrêt Peyrou / Arc de Triomphe.

Bienvenue au MuRum

Un nouveau lieu culturel est né au cœur des Beaux-Arts.  
MuRum est un fourmillant atelier, conçu pour stimuler les créations d’artistes de toutes disciplines.

Dans l’ancien garage de mécanique automobile de la rue d’Aubeterre, l’atelier transpire à nouveau d’une fiévreuse activité. Fred et Pablo Néry, père et fils co-fondateurs du MuRum, réalisent leur grand projet, à la faveur du local qu’ils ont déniché aux Beaux-arts. Une heureuse coïncidence que le nom de ce quartier. Et une adéquation parfaite de l’appellation donnée au lieu, avec leur état d’esprit. « Ce mot latin signifie mur, explique Fred. Comme la barrière dont il faut s’affranchir pour tisser des liens entre les différentes disciplines des arts et les artistes. Le mur sur lequel on accroche, dessine et qui devient lieu de rencontres avec le public. »

Talents émergents

Depuis l’acquisition, résidences d’artistes et stages se sont multipliés dans le garage resté dans son jus. Mais au grand dam de la fraternité Néry, Covid-19 oblige, les travaux d’aménagement ont pris plusieurs mois de retard. Dès le premier jour du confinement, Fred et Pablo ont malgré tout tenu à maintenir l’exposition programmée. Le présentiel n’étant pas possible, l’expo sera donc virtuelle. Sept de ces e-expositions se sont ainsi succédé avec bonheur. Permettant à des artistes de continuer à exposer et au public, friand d’expérimentations, de se réjouir. Le bouche-à-oreille a bien fonctionné. Et continue son office au fil des événements et installations qui s’y tiendront jusqu’à la fin de l’année.

MuRum a déjà séduit une centaine d’artistes de toutes disciplines : plasticiens, sculpteurs, comédiens, chorégraphes... « Nous souhaitons faciliter le partage des savoir-faire, tout en donnant une visibilité aux talents émergents », souligne Pablo. Le projet d’aménagement colle à ces principes. Les 300 m² accueilleront chacune des étapes de la réalisation d’une œuvre, de sa conception à son exposition. Les stages continueront à être animés par des artistes. Et puis bien sûr, en tant qu’« accélérateur de particules artistiques » patenté, MuRum envisage aussi de nouer de fructueux partenariats avec des structures culturelles et des collectivités.

murum.fr

Photo : Fred et Pablo Néry, cofondateurs du MuRum, un lieu pensé pour les artistes afin de stimuler la création artistique. © Frédéric Damerdji

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CÉVENNES VISION DE VIE

Alife conseille en réussite

Plusieurs associations se partagent les locaux de Pergolab, rue d’Alco, mis à disposition par Hérault Habitat. Parmi elles, Alife Conseil est devenue un acteur incontournable de l’aide à la création d’entreprise. Découverte.

Accompagnement à la création d’entreprise, audit des entreprises… l’activité d’Alife Conseil ne désemplit pas. Une association pilotée par Driss El Alaoui, consultant et expert en création d’entreprise et en formation, installée au sein du quartier Cévennes depuis 2016. « Notre action est ciblée sur les quartiers Politique de la Ville. Nous y partageons notre expertise et mettons à profit notre important réseau tissé au fil du temps, détaille-t-il. Personne ne naît chef d’entreprise, mais chacun peut le devenir par l’acquisition de compétences spécifiques. »

Des succès probants

De nombreux entrepreneurs ont fait appel à cette structure. Nordine  
Ouama est l’un d’entre eux. Il est à la tête de Sodeva. Un centre de formation créé en 2017 et implanté aujourd’hui dans onze villes en France. Une belle réussite qui doit une partie de son succès à l’intervention d’Alife Conseil. « Je connaissais la réputation de Driss El Alaoui. À cette époque, j’avais besoin d’une ingénierie financière pour assurer le bon développement de la structure que j’avais créée », confie le jeune Nordine Ouama. Autre aventure entrepreneuriale accompagnée par l’association : Étoile du matin. Hafida Oubelkhir a eu l’idée de créer une salle de réception à Saint Jean de Védas. « J’ai vu mon projet se concrétiser et les difficultés rencontrées tomber peu à peu, grâce aux formations que j’ai suivies »,  
explique-t-elle.

L’an dernier, Alife Conseil a conclu une convention avec l’État, la Région Occitanie et la Métropole de Montpellier. Son but : développer des partenariats entre les TPE-PME, installées dans les quartiers Politique de la Ville, et les grands comptes, tels Eiffage ou le groupe Nicollin ; afin que ces derniers privilégient l’achat de prestations (nettoyage, traiteur, sécurité…) aux premières. Une manière de continuer à participer à la croissance des jeunes pousses passées par Alife Conseil.

Alife Conseil

06 11 81 31 55

contact.alifeconseil@gmail.com

Photo : Dans les locaux du Pergolab, Driss El Alaoui, directeur d’Alife Conseil,  
avec deux créateurs d’entreprises. © Frédéric Damerdji

• ALCO  
• LA CHAMBERTE  
• PERGOLA  
• PETIT-BARD  
• LA MARTELLE  
• MONTPELLIER VILLAGE

• SAINT-CLÉMENT

Sport de proximité

Gym et fitness à toute heure

À l’initiative du conseil de quartier Cévennes, un parcours de cross training et quatre modules de fitness ont vu le jour, depuis quelques semaines, au sein du Petit bois de la colline. « Ces équipements en pleine nature ont beaucoup de succès », lance non sans fierté Saïda Khoussi, à l’origine du projet. « Les jeunes jouent au football sur le terrain aménagé au cœur du parc et en profitent pour se muscler grâce à ces nouvelles installations », ajoute Yves Martinot, ancien secrétaire du conseil de quartier Cévennes. « Je viens souvent le matin faire de la course à pied et quelques exercices pour garder la forme », glisse Hamza qui habite tout près. « Il faudrait de telles installations dans tous les parcs de la ville », confirme avec enthousiasme Saïda.

Photo : Une nouvelle structure sportive dans le quartier, source de lien social entre les générations. © Cécile Marson

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VISION DE VIE CROIX D’ARGENT

• BAGATELLE

• ESTANOVE

• LES GRISETTES  
• LEPIC

• MAS DREVON

• OVALIE

• PAS DU LOUP

• TASTAVIN

Hommage

Le poète oublié

La Halle Tropisme rend hommage à Jean-Pierre Suc, poète et chanteur montpelliérain, disparu en 1960 à l’âge de 33 ans, à l’aube d’une carrière prometteuse. À travers des peintures, photos, objets, écoutes, films, affiches, c’est tout un pan des années 50 qui se dévoile entre la rue Candolle et le quartier Latin de Paris, entre les Beaux-arts de Montpellier et les caves de Saint-Germain, entre le jazz et la chanson. Jean-Pierre Suc a collaboré et côtoyé les plus grands, notamment Boby Lapointe, Boris Vian ou Georges Brassens. Cette exposition est présentée par l’Université Paul-Valéry Montpellier 3 qui a mené un travail inédit de collectes d’œuvres et de documents permettant de mettre au jour les milles facettes de cet artiste prolifique. Jusqu’au 3 octobre du mardi au samedi de 14h à 20h, et le dimanche de 12h à 18h. L’entrée est à 2 euros et gratuite pour les moins de 10 ans.

Halle Tropisme, 121 rue de Font Couverte

tropisme.coop

Photo : © Collection Mireil Suc

Un peu de Tendresse

Aux Grisettes, un espace d’expérimentation sociale et culturelle s’est installé dans d’anciens bâtiments industriels.  
La Tendresse fédère de nombreuses associations.  
Elle est également un point de livraison de paniers bio.

Prolonger les habitudes prises durant le confinement. C’est en quelque sorte l’idée de Vincent Vabre, maître des lieux de La Tendresse. La coopérative culturelle située aux Grisettes est devenue un point de distribution de paniers de fruits et légumes. En avril dernier, il s’agissait de dépanner les maraîchers locaux à écouler leur production. Devant le succès observé, il a été décidé de pérenniser l’opération. Tous les mercredis, de 18h30 à 19h30, chacun peut désormais récupérer son panier bio, après l’avoir commandé au Jardin de Bentenac qui, sur 3 ha de terres à Mauguio, cultive des fruits et légumes biologiques. Ce point de rencontre et de livraison se fait sous l’égide du tout nouveau café associatif de La Tendresse qui rassemble des habitants du quartier et des associations.

Un lien dans le quartier

Mascobado est l’une d’entre elles. Ces habitants qui ont bâti un projet d’habitat participatif, ont noué de nombreuses relations avec La Tendresse. Notamment, la Fête de la musique en juin dernier ou encore Le jour de la nuit, il y a un an. « Nous avons obtenu que le 12 octobre, le quartier soit éteint. La Tendresse a alors organisé ce soir-là des animations poétiques et contées », indique Frédéric Jozon qui occupe un des 23 logements bordant le Mas Nouguier. Le café associatif se propose d’être un lieu de débats, de conférences, d’ateliers… tout ce qui est propice aux rencontres. C’est le dernier-né de La Tendresse. « Ici, explique Vincent Vabre, c’est un espace de travail et de diffusion de 1 000 m² qui héberge plusieurs entreprises, compagnies, associations d’éducation populaire ou des créateurs. Nous souhaitons être aussi un lieu de convergence des habitants. »

Entrepôt des Établissements limonadiers Vabre dans les années 60, le site fut longtemps une blanchisserie avant, sous le nom du Bouche à oreille, d’être pour quelques années, l’emblème underground de Montpellier. L’entrée de La Tendresse se fait par l’avenue de Toulouse, non loin de la fourrière municipale.

latendresse.fr

Photo : La Tendresse propose tous les mercredis d’être un point de livraison de paniers bio.  
Un nouvel exemple de ce que la coopérative culturelle souhaite instaurer : des actions solidaires et mutuelles. © La tendresse

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

HÔPITAUX-FACULTÉS VISION DE VIE

L’association Les Bastides cultive l’esprit famille

Créée en 1998, pour faire le lien entre les résidents ACM et les doléances des locataires, Les Bastides est une association conviviale et familiale qui offre à ses 40 adhérents et aux habitants du quartier, l’occasion de tisser du lien social.

Après la pause estivale, Les Bastides ont rouvert leurs portes en septembre dernier. « Compte tenu de la crise sanitaire, le premier trimestre est uniquement consacré à nos activités traditionnelles. Pas de vide-grenier ou de soirées à thème au programme pour le moment », explique d’emblée Blandine, présidente de l’association depuis une dizaine d’années.

Les adhérents sont cependant invités à réinvestir l’atelier couture, chaque mardi et vendredi de 10h à 12h. Durant ces plages horaires, ainsi que les mardis après-midi de 15h30 à 19h, des activités autour de jeux de société sont proposées. Les adhérents, les voisins peuvent également venir prendre un petit café et échanger quelques mots. Un lieu très important pour le quartier, au sein duquel convergent des personnes d’horizons différents.

Vocation sociale

Sur place, des permanences d’informations, une bibliothèque avec de nombreux ouvrages en prêt et des photocopieuses sont à la disposition des adhérents. « Nous les aidons dans leurs différentes démarches administratives », précise Blandine. Avec un billard, une table de ping-pong, une salle de musculation, tous les résidents peuvent trouver leur bonheur pour se divertir. Sans oublier les cours de gymnastique dispensés par Virginie, plusieurs fois par semaine. Mais ce n’est pas tout ! Les élèves adhérents de l’association du quartier Malbosc Bouge viennent réviser leurs leçons dans le cadre de l’aide aux devoirs. Un coup de pouce salvateur. « Nous formons un noyau soudé depuis de nombreuses années, malgré le « turnover » de la population, je suis motivée pour faire vivre cette association familiale, conviviale, qui permet aux personnes de se retrouver et qui fait vivre notre quartier », conclut Blandine.

Association Les Bastides

39, rue Francis Lopez

assolesbastides@gmail.com

Photo : Atelier couture, jeux de société, aide aux devoirs... l’association Les Bastides s’active sur tous les fronts. © Ludovic Séverac

• AIGUELONGUE

• EUROMÉDECINE

• HAUTS-DE-SAINT-PRIEST

• MALBOSC

• PLAN DES QUATRE-SEIGNEURS

• VERT-BOIS

Aiguelongue

Le café des parents

L’association Bien Vivre à Aiguelongue (BVA) dispose d’un nouveau local situé 675 rue Montasinos – Aiguelongue I, inauguré cet été. Depuis la rentrée scolaire, l’association BVA propose un café des parents les derniers vendredis de chaque mois, de 9h à 11h30, à l’école Sigmund Freud. Animé par Allô Parents, on y répond aux interrogations des parents concernant l’éducation, la santé, la scolarité de leurs enfants. Prochain rendez-vous le 16 octobre sur la thématique des adolescents.

[bienvivreaaiguelongue@gmail.com](mailto:bienvivreaaiguelongue@gmail.com)

Chantier ligne 5

Circulation modifiée

L’avenue du Pic Saint-Loup est mise à sens unique jusqu’au dimanche 1er novembre. Des travaux réalisés dans le cadre du chantier de la ligne 5 de tramway sur le secteur route de Mende, rue de l’Hortus et avenue du Pic Saint-Loup. Modifications de circulation également sur la rue Henri-Dunant (réduction à une voie dans les deux sens) et fermeture partielle de la rue du Truel.

tam-voyages.com

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VISION DE VIE MOSSON

• CELLENEUVE

• LA PAILLADE

• LES HAUTS-DE-MASSANE

Nestor Burma

Le cinéma à la portée de tous

Comme chaque année, le cinéma Nestor Burma accueille le dispositif École et cinéma et initie les jeunes spectateurs à la magie du 7e art. La structure municipale met sa salle à la disposition des établissements scolaires. De la grande section de maternelle à la terminale, les élèves assistent à des projections organisées spécialement à leur intention. D’habitude, une quinzaine de classes prend le chemin de Celleneuve pour assister aux séances qui débutent toujours par une présentation du film et de ses thèmes. Cette année, les règles sanitaires obligent à accueillir deux classes (au lieu de trois) par séance. Au programme figurent des films d’animation (L’ile de Black Mór, Kerity) dont le grand classique japonais, Porco Rosso de Miyazaki.

Cinéma Nestor Burma  
2 rue Marcellin-Albert 04 67 61 09 62

montpellier.fr

Un projet pour les familles

La Maison pour tous Léo Lagrange proposera un Café des familles. Un lieu de vie convivial et éducatif à l’attention des habitants du quartier. Il se tiendra dans les anciens locaux des Restos du cœur réaménagés pour l’occasion.

Les travaux sont sur le point de débuter mais Nawal Ouadi est impatiente d’y être. C’est elle, avec quelques autres mamans du quartier, qui est à l’initiative de ce projet porté par la Maison pour tous Léo Lagrange. « Nous souhaitions un lieu convivial dans lequel nous pourrions développer des activités mais aussi favoriser les rencontres entre les familles », explique cette auxiliaire de vie, domiciliée aux Hauts-de-Massane depuis quatre ans. Dans les 250 m², inoccupés depuis trois ans, les réaménagements seront importants. À terme, les familles disposeront de trois salles d’activités, d’un espace enfant et d’un espace commun où il fera bon de se poser un moment pour boire un café.

Liens parents-enfants

Ce lieu de rencontre, géré par les familles, est nécessaire estime Nawal Ouadi, maman de trois enfants. « Ce sera l’occasion de travailler la notion de parentalité. Certains parents sont débordés, manquent d’autorité, ne savent pas comment faire. Beaucoup d’enfants ont perdu leurs repères. Nous allons essayer de les aider car ce sont eux qui donnent les bases éducatives. » Mais elle met en garde : ce ne sera pas une garderie d’enfants. Les enfants devront toujours être accompagnés d’un de leurs deux parents. « Malheureusement, il faut quelquefois leur apprendre à jouer avec leurs enfants et à ne pas les laisser toute la journée devant un écran. »

Basé sur l’entraide et le partage, le futur café des familles sera aussi l’occasion de développer des activités spécifiques avec l’aide de partenaires du quartier. L’association Les petits débrouillards s’est montrée intéressée ainsi que la médiathèque Rousseau. Rien n’est encore figé (l’endroit ouvrira l’année prochaine) mais déjà des demandes ont émergé, notamment un besoin d’apprentissage de l’informatique. Les travaux d’aménagement, totalement pris en charge par la Ville de Montpellier, s’élèvent à 220 000 euros.

Photo : Ce dessin est l’œuvre d’un des enfants qui fréquentent la Maison pour tous Léo Lagrange. Il a été réalisé l’année dernière durant une réunion de parents et d’enfants qui planchaient sur le futur Café des familles.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

PORT MARIANNE VISION DE VIE

Nouveau collège à la rentrée 2022

Programmé par le Département de l’Hérault, il ouvrira ses portes dans le quartier en septembre 2022, à quelque 750 collégiens.  
La première pierre de ce nouvel établissement, situé entre Parc Marianne et Odysseum, sera posée cet automne. Présentation.

Un nouveau collège va être construit à proximité de l’école André Malraux sur 1,5 ha entre les rues de la Cavalade, du Mas Rouge, et le long de l’avenue du Mondial-98. Ce projet est une bonne nouvelle pour le quartier Port Marianne dont la population est en augmentation constante. Il va en effet permettre de décharger les établissements de secteur, les collèges Joffre, Gérard Philipe et surtout celui des Aiguerelles, tout en anticipant l’augmentation du nombre de collégiens dans les prochaines années.

Prévu pour 750 élèves, l’établissement dont le lancement a été acté en mars dernier par le Département de l’Hérault, va être conçu selon un principe de bâtiments modulaires qui répondent à des objectifs de performances énergétiques. Les parties communes, le CDI et la cantine seront construits de manière pérenne. Des classes modulables offriront la possibilité de réduire ou d’augmenter la capacité d’accueil en fonction des besoins. Notamment dans la perspective d’accueillir jusqu’à 900 élèves à l’horizon 2030. Cette extension future sera constituée de deux classes modulables supplémentaires, d’une salle de sciences et de 100 m² de salle à manger.

Cheminements piétons et cyclables

Le collège sera desservi directement par la station Millénaire de la ligne 1 de tramway, la ligne de bus n°15. Et par une continuité de cheminements piétons, trottoirs et pistes cyclables, destinés à favoriser la circulation des collégiens en toute sécurité à pied et à vélo.

Les espaces publics et voiries aux abords de l’établissement seront aménagés. Et un terrain, propriété de la Ville, transformé en espace public végétalisé, destiné à faire le lien entre le collège et le parc Georges Charpak voisin. Une halle des sports sortira également de terre sur un autre terrain communal à proximité.

Début 2021 amènera une nouvelle étape au projet, avec la désignation de l’équipe lauréate et des perspectives permettant de visualiser le futur établissement.

Photo : Le futur collège (voir cadre bleu sur la photo) est un établissement modulaire qui va permettre de répondre à la croissance démographique et compléter l’aménagement du quartier Port Marianne. © Claude O’sughrue (Archives 2015)

• GRAMMONT

• JACQUES-CŒUR

• LIRONDE

• MILLÉNAIRE

• ODYSSEUM

• PARC MARIANNE

• POMPIGNANE

• RICHTER

Planet Ocean

Carnet rose

Un petit manchot du Cap, baptisé Neo (du grec ancien signifiant « nouveau », et également « cadeau » en tswana, (l’une des langues officielles d’Afrique du Sud) est né à Planet Ocean Montpellier. Une naissance miraculeuse au regard de la menace qui pèse sur cette espèce dans son milieu naturel. Elle a coïncidé avec le passage de la comète Neowise, la plus brillante depuis une vingtaine d’années. Exploration ludique et immersive des fonds marins jusqu’aux confins de l’univers sur

planetoceanworld.fr

Écologie

Fête de l’anti-gaspi

La Fête de l’anti-gaspi, organisée par l’association DSD (Développement solidaire et durable) se déroule le 17 octobre toute la journée, autour du bassin Jacques Cœur. En partenariat avec les restaurateurs : des stands, activités sport et santé, mode éthique, des ateliers de récupération… et un challenge inter-restaurants sur le thème de l’anti-gaspillage alimentaire et de la cuisine végétale.

acteurdsd.com

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VISION DE VIE PRÉS D’ARÈNES

• AIGUERELLES

• CITÉ MION

• LA RAUZE  
• LA RESTANQUE

• SAINT-MARTIN

• TOURNEZY

École Diderot

Les recettes gourmandes

Le confinement avait interrompu sa réalisation. Depuis la rentrée des classes, le tome 3 des « Recettes gourmandes » de l’école Diderot est de nouveau remis sur le métier. Lancé il y a trois ans par les animateurs municipaux, le projet de collecter des recettes de cuisines auprès des familles a connu un franc succès. Par petits groupes, sur le temps périscolaire, les élèves travaillent la syntaxe et la mise en page de leur recette sur ordinateur. Ils mettent en page leurs dessins et une photo de leur plat. Cela leur permet de travailler le français et de maîtriser l’outil informatique avec de nouveaux logiciels. Édités par la Ville de Montpellier, les deux premiers tomes ont été publiés en 200 exemplaires. Leur vente ont alimenté la coopérative scolaire. Le tome 3, en cours d’élaboration, présentera des recettes de repas froid et de pique-nique.

Vacances scolaires : il va y avoir du sport !

Du 19 au 30 octobre, les éducateurs municipaux et les associations montpelliéraines offrent aux enfants des activités physiques et sportives.

Pendant chacune des vacances scolaires, les équipements sportifs du quartier sont mis à la disposition des enfants. Mobilisés, des animateurs municipaux et des associations mettent sur pied des stages gratuits de découverte de plusieurs disciplines. Ils sont ouverts à tous les petits Montpelliérains. Seule la carte Montpellier Sports, coûtant 5 euros, est obligatoire pour l’inscription (en vente dans les Maisons pour tous).

Stages gratuits

Ces stages remportent toujours beaucoup de succès. Cette année encore, les vacances d’automne s’annoncent chargées car, pandémie oblige, beaucoup de familles ne partiront pas. Plusieurs solutions s’offrent donc à elles. Les stages multisports, encadrés par la Ville ont lieu du 26 au 30 octobre. Ils s’adressent aux enfants de 9 à 12 ans et ont lieu de 9h à 17h (un repas tiré du sac est nécessaire). Accueillis au complexe sportif Claude Béal, ils vont s’initier à plusieurs activités sportives et ludiques (courses d’orientation, VTT, jeux de ballons, piscine...). La situation sanitaire oblige à modifier quelque peu les habitudes. Ainsi, lors du stage de football de l’AS Saint-Martin (du 19 au 23 octobre), les vestiaires sont interdit aux enfants. « Ils devront arriver déjà en tenue, explique Rémi Ameur qui s’occupera de l’activité. Il faut rassurer les parents car beaucoup hésitent à inscrire leurs enfants. » En revanche, Danièle Mordacque, présidente du Montpellier Arc Club s’attend à devoir refuser des inscriptions. « Nous suivons les consignes. Cela nous oblige à restreindre le nombre d’enfants. » Les équipements sont nettoyés tous les jours et du gel hydroalcoolique est en libre-accès.

Les inscriptions aux stages multisports municipaux se font par téléphone uniquement au 04 67 34 72 73, à partir du lundi 5 octobre. Pour les activités de tir à l’arc (du 19 au 23 octobre) et de football, elles se font auprès des associations concernées. Programme de ces vacances sportives dans le quartier (programme complet sur montpellier.fr).

AS Saint Martin : 06 04 54 79 80   
(à partir de 14h)

Montpellier Arc Club : 06 14 35 36 15 (de 19h à 20h)

Photo : Les stages Montpellier Sports servent de passerelle vers le haut niveau. © Frédéric Damerdji

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

TRIBUNES

MAJORITÉ MUNICIPALE

Bouclier social : premières mesures concrètes

Julie Frêche,  
présidente du groupe Solidaire,  
Écologiste et Républicain

« Dès notre élection et depuis plus de deux mois, nous agissons pour donner un nouveau souffle à Montpellier.

Lors des premiers conseils, nous avons fait le choix de déployer notre projet de bouclier social en étant particulièrement attentifs à notre promesse de ne pas augmenter les taux d’imposition des familles pendant le mandat.

À la Ville, nous proposons, entre autres, un soutien aux jeunes Montpelliérains pour une première adhésion à une association sportive et culturelle, un tarif réduit à 0,50 centimes par repas pour les enfants de familles monoparentales ou la mise en place du vaste plan de soutien scolaire public, laïque et gratuit pour cette rentrée scolaire.

À la Métropole, nous mettons en œuvre avec la première phase notre grande proposition : la gratuité des transports en commun publics, en commençant les week-ends, depuis septembre, pour renforcer l’attractivité des commerces de proximité.

Nous sommes mobilisés pour redonner confiance dans la parole et l’action publiques ! »

Faire de Montpellier une ville écologique et apaisée

Manu Reynaud,  
président du groupe  
Choisir l’Écologie à Montpellier

Candidat·es, nous nous sommes engagé·es à porter la transformation écologique de Montpellier. Désormais élu·es, nos délégations vont nous permettre de co-construire une ville résiliente, capable d’amortir les futures crises, qu’elles soient environnementales ou sanitaires : préserver les terres agricoles, réduire les déchets, approvisionner les cantines localement et en bio, réduire le trafic automobile et aménager des voies cyclables, valoriser les emplois de l’économie sociale et solidaire, végétaliser la ville et les écoles, tendre vers l’égalité femmes/hommes, réduire les nuisances visuelles et sonores, prendre soin des animaux…

Pendant les 6 années à venir, notre soutien ira aux seuls projets compatibles avec les objectifs de la loi énergie-climat de 2019 et les engagements de la COP 21. En ce sens, notre groupe vient d’ailleurs de déposer un avis défavorable dans l’enquête publique sur le Contournement Ouest de Montpellier.

Pour faire de Montpellier une ville écologique et apaisée…

Répondre à l’urgence, repenser l’avenir

Hervé Martin,  
président du groupe Communiste et Républicain

Ce mandat commence dans un contexte particulier, la crise sanitaire a conduit à une crise sociale et économique. Nous saluons l’engagement sans faille des soignants et de tous les premiers de corvée, face à ceux qui les payent au lance-pierre et leur imposent des conditions de travail indignes, nous serons toujours à leurs côtés !

La période que nous venons de traverser a montré toute l’utilité des services publics à défendre et à développer, et démontre la nécessité d’une transition fondée sur la solidarité et l’écologie.

Dès notre prise de fonction nous avons voté un certain nombre de mesures du « bouclier social » : première étape de la gratuité des transports pour rendre du pouvoir d’achat, hausse des subventions aux associations pour soutenir leur indispensable travail, aide aux jeunes pour l’adhésion à une activité sportive ou culturelle…

Permettre à chacun de vivre dignement  
à Montpellier sera le sens de l’action des élu-e-s communistes.

OPPOSITION MUNICIPALE

« Montpellier Citoyens » :  
l’intérêt général !

Abdi El Kandoussi,  
président du groupe Citoyens,  
Divers gauche et Écologistes

Nous tenons à remercier les Montpelliéraines et les Montpelliérains qui nous ont fait confiance en nous apportant leur suffrage : près de 35 % des votants lors du scrutin de juin dernier.

Le groupe « Montpellier Citoyens », composé de onze élus, portera pendant six ans votre parole et vos attentes au sein du Conseil Municipal et défendra les intérêts de Montpellier et de ses habitants.

Vous pouvez nous contacter par mail :

• Philippe Saurel : philippe.saurel@ville-montpellier.fr  
• Joëlle Urbani : joelle.urbani@ville-montpellier.fr  
• Max Lévita : max.levita@ville-montpellier.fr  
• Isabelle Marsala : isabelle.marsala@ville-montpellier.fr  
• Abdi El Kandoussi : abdi.elkandoussi@ville-montpellier.fr  
• Patricia Mirallès : patricia.miralles@ville-montpellier.fr  
• Bernard Travier : bernard.travier@ville-montpellier.fr  
• Luc Albernhe : luc.albernhe@ville-montpellier.fr  
• Stéphanie Jannin : stephanie.jannin@ville-montpellier.fr  
• Mustapha Majdoul : mustapha.majdoul@ville-montpellier.fr  
• Annie Yague : [annie.yague@ville-montpellier.fr](mailto:annie.yague@ville-montpellier.fr)

Mohed Altrad,  
président du groupe Le Cœur et l’Action

Aucun texte n’est parvenu à la rédaction avant le bouclage.

conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra  
le 5 octobre. À suivre  
en direct sur montpellier.fr

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VISION DE VIE CEUX QU’ON M

Raja et L’houssine Kabouri Ouzennou

La force tranquille des jumeaux bacheliers

Ils font partie des jeunes lycéens de Montpellier qui sont parvenus à décrocher leur Baccalauréat avec la mention très bien. Une prouesse loin de leur être promise, tant leur parcours personnel a été semé d’embûches. Rencontre avec Raja et L’houssine.

15 novembre 1999. C’est sur un canot de fortune que Lahcène Kabouri embarque clandestinement de Tanger vers les côtes espagnoles. Il vient de quitter Achich, son village berbère du sud du Maroc, laissant sa femme Zahra et ses trois enfants. Et alors qu’il affronte la Méditerranée dans l’espoir d’un avenir meilleur, son épouse donne le même jour naissance à des jumeaux : une fille, Raja et un garçon, L’houssine. La traversée est guidée par une bonne étoile.

10 juillet 2020. Une vingtaine d’années après leur naissance, les jumeaux sont accueillis à l’Hôtel de Ville par Michaël Delafosse, maire de Montpellier, et Sophie Béjean, rectrice de la région académique Occitanie. Une cérémonie solennelle en l’honneur des élèves qui ont réussi le baccalauréat avec une mention très bien.

Entre ces deux dates, les jumeaux ont vécu un sacré parcours. Une odyssée familiale et personnelle qui renforce d’autant plus leur mérite. Un peu timides, économes en mots pour raconter leur histoire, dotés d’une certaine pudeur, ils ont la détermination et la force tranquille des inséparables.

Odyssée familiale

Ce n’est qu’en 2005, six ans après son arrivée, que leur père ouvrier agricole, installé près de Tarragone, fait venir femme et enfants. « Un vrai changement de vie, pas facile. Nous ne parlions que le berbère. Il a donc fallu apprendre l’espagnol, mais d’abord le catalan et même l’anglais », raconte Raja. « Nous nous sommes bien intégrés à l’école primaire et au collège, toujours premiers en classe », précise L’houssine. Puis, à cause de la crise économique, le père quitte l’Espagne en 2015 pour la France et Montpellier. Sa famille le rejoindra un an plus tard. « Il aspirait à de meilleures opportunités pour les études de ses sept enfants », explique Fatima, la tante maternelle.

L’été 2016 est donc synonyme d’un second exil pour les jumeaux. Ils intègrent le cursus Apprenant Nouvel Arrivant au lycée Pierre Mendès - France. « Il nous fallait apprendre le français. J’ai adoré notre professeur, elle articulait bien. J’ai vite progressé. Nous faisions aussi du théâtre », se souvient Raja. Une force de détermination jamais ébranlée, même par des conditions de vie très précaires, à neuf personnes dans un studio, puis un F2.  
« C’était très difficile d’étudier. Nous squattions sans cesse la médiathèque Émile Zola, même le dimanche », confie L’houssine.

Jeunes diplômés

Au lycée, les jumeaux optent chacun pour leur spécialité : Raja trace sa route jusqu’en terminale littéraire au lycée Jean Monnet et L’houssine en sciences de l’ingénieur au lycée Jean Mermoz. Tous deux très bons élèves et habitués aux bonnes notes, ils décrochent la mention très bien pour leur Bac en juin dernier. Un chemin de vie exemplaire et couronné de succès, que le frère et la sœur comptent bien poursuivre. Depuis septembre, Raja est inscrite en prépa littéraire au lycée Joffre à Montpellier, et L’houssine à l’INSA Toulouse (école d’ingénieur).

Malgré tout ce que nous avons vécu, notre réussite est vraiment la preuve que rien n’est impossible !

Photo : Les nouveaux bacheliers, L’houssine et Raja savourent pleinement leur réussite. © Christophe Ruiz

Nathalie Yot

Janis Joplin dans une langue poétique

Nous avions quitté la Montpelliéraine Nat Yot dans Le nord du monde (son précédent livre, en 2018). Tout en écrivant un nouveau roman, elle a mis le cap sur l’ouest américain et nous donne à lire Janis Joplin le 4 octobre, jour des 50 ans de la disparition de la reine de la soul psychédélique, tôt emportée par des excès de tous ordres. Ceci dans la collection Les Indociles de Hoëbeke du catalogue Gallimard.

« C’est une proposition faite par Stan Cuesta, le directeur de collection (qui a, lui, publié Catherine Ringer et les Rita Mitsouko). Une biographie ne m’intéressait pas. Je voulais sortir de l’écriture conventionnelle. Parler du parcours de cette femme, éprise de toutes les libertés, en posant sur sa vie et cette période, mon écriture et mon style. Une langue transformée avec de la poésie », précise Nat Yot, elle-même poétesse-chanteuse et plus sensible à la vie qu’à l’œuvre de Janis Joplin.

Décédée à 27 ans comme Jim Morrison des Doors (objet d’une sortie simultanée dans cette collection), Janis Joplin incarnait une personnalité très affirmée et différente. « Ce n’était pas la nana la plus belle. Elle était pleine d’acné. C’était une blanche qui écoutait de la musique noire. Une grande gueule qui a multiplié les expériences liées à la Beat génération. Elle a eu une vie endiablée mais ne trichait pas. » Virée en Mercedes Benz, une reprise de Summertime ou la pochette de Cheap Thrills par l’américano-gardois Robert Crumb, chacun a son souvenir de « Pearl ». D’autres sont ici proposés dans un bonus vivifiant.

Photo : Nat Yot s’est intéressée au parcours de femme de Janis Joplin. © Ludovic Séverac

Lionel Licini

Le Maître chanteur !

Comme la plupart des structures artistiques et musicales, Voix à tous les étages, s’est pris la crise de la Covid-19 de plein fouet. Créée il y a 16 ans à Montpellier, cette structure se définit comme une école évolutive. ouverte à tous types de voix et tous les répertoires, du chant sacré à la pop musique en passant par le jazz et la chanson française, avec près de onze groupes et six entités vocales, elle a donc eu pour obligation de se réinventer. Et Lionel Licini, son responsable, compte bien utiliser l’ensemble de ses ressources et celles de ses « troupes » ! « Lorsque nous avons repris les répétitions au mois de mai, beaucoup pensaient que l’on rêvait un peu. Mais nous avons imposé un strict respect des gestes et distances de sécurité, offert des visières à tous les choristes. Nous avons changé nos lieux de répétition, pour des espaces spacieux, avec des cours moins nombreux. Et dès le mois de juillet nous avions retrouvé 45 % de nos effectifs .» Au programme de la rentrée, une série de concerts en déambulation pendant les Journées du patrimoine. Ainsi que le recrutement d’un professeur de chant. Un poste assez rare dans les ensembles vocaux. Mais une garantie de qualité et de rigueur dans l’enseignement qui permet à l’école, grâce au réseau étendu de son chef de chœur, de participer à plusieurs expériences « hors normes », comme des scènes partagées avec Pascal Obispo, Florent Pagny ou les Chœurs de l’Armée Rouge… « Mais on prend autant de plaisir à chanter devant vingt personnes dans un hôpital que devant cent dans une église ou des milliers dans une grande salle ».

Contact : FB voixatouslesetages – 07 81 16 38 80

Photo : Lionel Licini, chef de chœur de Voix à tous les étages. © Dan le fotograf

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VISION DE VIE SI M M’ÉTAIT CONTÉ

Quand le chat Augustin vous fait découvrir la ville !

Deuxième tome de la collection Regards sur ma ville : « Montpellier dans les pas d’Augustin » vous propose un circuit ludo-éducatif à découvrir en famille à travers plusieurs sites emblématiques du Montpellier de la période classique.

Comment expliquer l’histoire de la ville aux enfants ? Historienne de formation, c’est la question que s’est posée Julie Marchand en arrivant à Montpellier. « Au cours de mes déplacements en France, j’ai remarqué que beaucoup de villes proposaient des ouvrages pour la jeunesse. Et que Montpellier souffrait d’un véritable déficit dans ce domaine… ». Avec sa complice, l’illustratrice Sophie Schreurs, démarre ainsi le projet de la collection « Regards sur ma Ville ». Avec un premier volume consacré à la période médiévale sorti en 2013 : Montpellier, dans les pas de Guilhem. Un parcours urbain, en une dizaine d’étapes, qui promenait les enfants et leurs parents dans la ville, guidés par un petit chat enquêteur, Guilhem, loupe à la main et casquette de Sherlock Holmes… « Les haltes proposées s’attachaient davantage au patrimoine urbain, quotidien, qu’à l’aspect monumental déjà amplement traité. Comment vivaient les Montpelliérains d’autrefois, où habitaient-ils, quels étaient leurs métiers, comment se déplaçaient t-ils ? »

Un parcours ludique et éducatif

À l’occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le deuxième tome de « Regards sur ma Ville » vient de paraître avec l’appui des éditions La Fenêtre : Montpellier dans les pas d’Augustin. Cette fois, c’est le chat Augustin, qui se propose de promener les enfants dans la période classique, du XVIe au XVIIIe siècle, peu de temps avant la Révolution Française. Carte de la ville illustrée, jeu d’énigmes, sites à parcourir, fiches explicatives, le tome 2 reprend la recette qui a fait le succès du précédent volume. Dans le cadre de l’obtention par la Métropole du label Art et Histoire, s’y ajoutent plusieurs sites célèbres du territoire métropolitain : l’aqueduc Saint-Clément à Montferrier-sur-Lez,  
château de Castries ou de Lavérune… Entre-temps, les petits visiteurs auront pu parcourir plusieurs lieux emblématiques de la ville, du musée Fabre à la Citadelle, du Jardin des plantes à l’Hôtel des Trésoriers de la Bourse, en s’intéressant à l’architecture, au commerce du drap, à l’étude de l’anatomie, aux plantes médicinales ou à la question de l’eau et  
des fontaines…

Montpellier dans les pas d’Augustin

Julie Marchand / Sophie Schreurs

Editions La Fenêtre. 68 pages. 12 €

Promenade illustrée dans l’histoire, pour les 8-12 ans.

Photo 1 : Le château de Castries, « petit Versailles du Languedoc ». © Sophie Schreurs

Photo 2 : La Cour des Aides, créée en 1437 par le roi Charles VII. © Sophie Schreurs

Photo 3 : L’Hôtel des Trésoriers de la Bourse, conçu par l’architecte Jean Giral. © Sophie Schreurs

photo : © Sophie Schreurs

en occitan

Lo gat Augustin vos fa descobrir la vila !

Segond tòm de la colleccion Agaches sus ma vila : « Montpelhièr per las piadas d’Augustin » vos prepausa un itinirari ludo-educatiu de descobrir en familha via mantunes sitis bèls del Clapàs del periòde classic.

Cossí explicar l’istòria de la vila als pichòts ? Istoriana de formacion, es la question que s’es demandada Julia Marchand en arribar al Clapàs. « del temps de mos desplaçaments per França, ai remarcat que fòrça vilas prepausavan d’obratges per la joventut. E que lo Clapàs patissiá d’una vertadièira manca sus aqueste sicut... ». Amb sa compliça, l’illustradoira Sofia Schreurs, comença aital lo projèct de la colleccion « Agaches per ma Vila ». Amb un primièr tòm vodat al periòde medieval paregut en 2013 : Montpelhièr, per las piadas de Guilhèm. Un camin urban, en dètz etapas, que passejava los pichòts e sos parents per la vila, guidats per un gatonet enquestaire, Guilhèm, lópia per las mans e casqueta de Sherlok Holmes… « los arrèstes prepausats s’estacavan mai que mai al patrimòni urban, de cada jorn, que non pas a l’aspècte monumental ja bravament trachat. Cossí vivián los de Montpelhièr d’un còp èra, onte demoravan ?, quals èran sos mestièrs, cossí se desplaçavan ? »

Un itinerari ludic e educatiu

A l’escasença de las Jornadas Europencas del Patrimòni, lo segond tòm de « Agaches per ma Vila » se ven de paréisser amb l’ajuda de las edicions La Fenèstra : Montpelhièr per las piadas d’Augustin. Aqueste còp, es lo gat Augustin que se prepausa de passejar los pichòts pel periòde classic, del sègle XVIen al XVIIIen, pauc de temps abans la Revolucion Francesa. Mapa de la vila illustrada, jòc d’enigmas, sitis de percórer, fichas explicativas, lo tòm 2 se pren la recèpta que faguèt lo succés del volum precedent. Dins l’encastre de l’obtencion per la Metropòli de la marca Art e Istòria, s’i apondon mantunes sitis bèls del territòri metropolitan : del pòrtaiga Sant-Clamenç a Montferrièr-de-Lès, al castèl de Castrias o de Laveruna... Entre temps, los pichòts visitors auràn poscut percórer mantunes luòcs bèls bèls de la vila, del musèu Fabre a la Ciutadèla, del Jardi botanic a l’Ostal dels Tresaurièrs de la Borsa, tot en s’interessar a l’arquitectura, al comèrci del drap, a l’estudi de l’anatomia, a las èrbas medicinalas o a la question de l’aiga e dels fonts...

Lo Clapàs per las piadas d’Augustin

Julia Marchand / Sofia Schreurs Edicions La Fenèstra. 68 paginas. 12 €

1  Lo castèl de Castrias, « Versalheta de Lengadòc ».

2  La Cort de las Ajudas, creada en 1437 pel rei Carles VII

3  L’Ostal dels Tresaurièrs de la Borsa, concebut per l’arquitècte Joan Giral.

Passejada illustrada dins l’istòria, pels 8 – 12 ans.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VISION DE VIE AGENDA

Cinemed

Hommage au maître Fellini

Du 16 au 24 octobre s’ouvre la 42e édition de Cinemed, placée sous  
le signe de Federico Fellini à l’occasion du centenaire de sa naissance.

Cinemed fait aujourd’hui partie des évènements internationaux où les cinéphiles de tous horizons ont pris l’habitude de se donner rendez-vous chaque année. Le festival Cinéma Méditerranéen de Montpellier revient, du 16 au 24 octobre, pour une nouvelle édition avec une centaine de films en projection et de nombreux invités officiels de prestige. Cette année, Cinemed rend hommage à Federico Fellini, réalisateur et scénariste italien, pour le centenaire de sa naissance. Il aurait eu 100 ans le 20 janvier dernier. En première française, Federico Fellini 100 Tour, l’intégrale de l’œuvre du maître, restaurée en 4K, est à l’affiche. L’occasion de (re)découvrir dans des conditions optimales avec un niveau de qualité supérieure de l’image, les films les plus oniriques. Au programme aussi, des projections de courts et de longs métrages, des documentaires et des films d’animations, des soirées thématiques, des avant-premières, des invités de renom, des animations jeune public, des rencontres, des expositions…

L’auteur compositeur Grand Corps Malade, qui confirme son talent pour la réalisation, avait en 2016 présenté son premier film Patients, en avant-première. Il assurera la présidence du jury de cette 42e édition du festival  
Cinéma Méditerranéen de Montpellier.

cinemed.tm.fr

Photo : © Paul Ronald

Musée Fabre

L’impressionnisme version canadienne

Du 19 septembre au 3 janvier 2021, le musée Fabre accueille l’exposition Le Canada et l’impressionnisme – nouveaux horizons. Histoire de l’appropriation de la modernité impressionniste par les artistes canadiens de la fin du XIXe au début du XXe siècle. Cette exposition connaît son unique étape en France à Montpellier. Elle retrace la découverte et l’appropriation de la modernité impressionniste par deux générations d’artistes canadiens entre 1880 et 1920. Nourri par ce mouvement international, un grand nombre de ces artistes donnera, de retour au pays, une impulsion à l’émergence de la peinture moderne canadienne.

museefabre.montpellier3m.fr

Photo : William Blair Bruce (1859–1906). Paysage avec coquelicots 1887 Landscape with Poppies 1887 ; huile sur toile 27,3 x 33,8 cm / 45,7 x 52,4 cm. Art Gallery of Ontario, achetée avec l’assistance de Wintario, 1977. © Art Gallery of Ontario 77/42

Montpellier danse

Festival d’automne

La nouvelle mouture du festival Montpellier danse se déroulant habituellement pendant l’été, s’échelonne jusqu’au 28 décembre. Elle se clôturera cette année avec Folia de Mourad Merzouki qui explore les rythmes populaires des tarentelles italiennes, entre hip hop et musiques baroques. Une affiche exceptionnelle avec en octobre également 3020, une création des performeurs et chorégraphes Aina Alegre & David Wampach, et we wear our wheels with pride… de Robyn Orlin.

montpellierdanse.com

Opéra Orchestre

Un billet à 10 euros

En cette période incertaine, l’opéra orchestre national de Montpellier a choisi d’ouvrir les réservations dès septembre et de remplacer les abonnements traditionnels, qui ne permettraient pas la distanciation sociale. Jusqu’en décembre, toutes les places seront au tarif unique de 10 euros. Une bonne occasion d’aller plus souvent à l’Opéra, en profitant d’une programmation alléchante pour la saison 2020-2021. Ensuite, un abonnement Liberté pour six spectacles et plus, sera disponible entre janvier et juin (réservation dès décembre).

opera-orchestre-montpellier.fr

Folies d’O

Michel Legrand à l’affiche

C’est dans une ode à la carrière du compositeur, réalisateur, acteur et scénariste français, Michel Legrand, que se lance l’association Folies lyriques, du 17 au 23 octobre. Une programmation au long court permettant d’explorer quelques-uns de ses plus grands succès. Peau d’âne, Les demoiselles de Rochefort… sont notamment au programme, le 17 octobre à l’opéra Berlioz/Corum (20h30), à l’occasion d’un concert symphonique.

folieslyriques.com

Musée Fabre

Pharmacopées

Comment s’est développée l’histoire des apothicaires à Montpellier ? Comment croise-t-elle celle des médecins ? Comment expliquer la variété des pots de faïence qui contenaient potions et médicaments ? Alors que la ville fête les 800 ans de la Faculté de médecine, l’hôtel particulier de Cabrières-Sabatier d’Espeyran, département des arts décoratifs du musée Fabre, accueille du 10 octobre au 10 janvier, une passionnante exposition d’objets, mêlant beaux-arts, sciences naturelles, objets d’arts et de curiosités.

museefabre.montpellier3m.fr

Futurapolis

Liberté, égalité, immunité

Découvertes en bonne compagnie en perspective ! Futurapolis Santé, ce sont deux jours de conférences, d’échanges et de découvertes avec des professeurs émérites, médecins, chercheurs, entrepreneurs qui débattront, les 9 et 10 octobre à l’opéra Comédie, sur le thème : Liberté, Égalité, Immunité. Un événement dédié à la santé et à l’innovation scientifique avec des débats conçus et animés par la rédaction du Point.

futurapolis-sante.com

Espace Bagouet

Richarme tout en couleurs

Montpellier rend hommage à Colette Richarme avec l’exposition : Colette Richarme ou la conversation des couleurs, à voir jusqu’au 18 octobre à l’espace Bagouet. Née en Chine, initiée au dessin par sa mère, formée à Paris, c’est à Montpellier que débute véritablement sa vie d’artiste entre le petit Mas de la Vignette et le domaine d’O, son ultime refuge. Les Montpelliérains reconnaitront des lieux familiers, des tours de la Paillade à l’Esplanade en passant par les rives de Palavas-les-Flots.

montpellier.fr/espace-dominique-bagouet

Maisons pour tous

UN MOIS D’OCTOBRE QUI BOUGE

C’est dans un contexte particulier, en assurant le strict respect des règles sanitaires et des gestes barrières en vigueur, que les Maisons pour tous ont rouvert leurs portes au mois de septembre. Les capacités d’accueil de certaines activités ont été réduites et adaptées et les manifestations à jauge limitées se font la plupart du temps sur réservation. Avec bien sûr le port du masque obligatoire. Mais le calendrier du mois d’octobre promet cependant de beaux rendez-vous, avec notamment le 2 octobre à 18h30, un vernissage en musique dans le cadre des Rencontres artistiques de la MPT Boris Vian ou La Paillade du Rire, proposée du 2 au 4 octobre, 1er festival d’humour à la MPT Louis Feuillade. Au menu de ce premier mois de rentrée, à découvrir également le spectacle Nous aurons la liberté par la Cie Action d’Espace, proposé le 10 octobre dans le cadre de la nouvelle édition du festival Sand pour Sand Danse, ainsi que les multiples animations prévues autour des fêtes d’Halloween (goûters, spectacles, jeux de société, cinéma et soupe à la citrouille…)

Programme complet : montpellier.fr

Photo : © Pepe Doñate, « Médine » 89 x 116. Technique mixte (année 2000)

Photo : © musée Fabre - Inventaire général Région  
Occitanie / M. Kérignard

Photo : ©Association Folies lyriques

Photo : © Les possédés Myriam  
Mihindou\_ Rhizome©ADAGP, Paris

Les manifestations signalées par  sont gratuites. Cet agenda est une sélection  
de la rédaction.